



Depuis le début de l'année, les représentants du Rassemblement national se bousculent aux portillons des chaînes d'information en continu. Sur la période allant du 1^{er} janvier au 17 mars 2019, on ne dénombre pas moins de **161 invitations** sur BFM-TV, CNews, France Info ou LCI, soit plus de deux apparitions par jour en moyenne. À elles seules, BFM-TV et CNews comptent pour 131 invitations.



Cette omniprésence des représentants du parti d'extrême droite s'accompagne d'un traitement médiatique tout en complaisance à l'égard de Marine Le Pen. BFM-TV dédie à sa famille une soirée spéciale « Secrets, pardons et trahisons » le 18 janvier. Rebelote sur LCI le 12 mars, avec une nouvelle émission spéciale « Le Pen, la politique en héritage ». Quelques jours plus tard, le 14 mars, c'est « L'émission politique » sur France 2 qui remet le couvert, tout en éloges sur une Marine Le Pen « hyper-dédiabolisée » (dixit Nathalie Saint-Cricq, cheffe du service politique de la chaîne publique). Dernier épisode en date, l'interview « cool » de Jean-Marie Le Pen par Cyril Hanouna le 28 mars dans « Balance ton post » sur C8.



Bref, d'émissions spéciales en interviews bienveillantes et commentaires élogieux, le Rassemblement national bénéficie d'une couverture d'une complaisance sans égale.

SOMMAIRE

4. Pour une réappropriation démocratique des médias
5. Comment les violences policières ont percé le mur médiatique
8. Aux sources du « journalisme de préfecture »
12. Violences policières: les mots pour ne pas le dire
14. Surenchère sécuritaire et pluralisme en berne
18. Antisémitisme: les gilets jaunes au tribunal médiatique
22. L'ONU dans le viseur des éditocrates
26. Sur M6, divertir en humiliant de jeunes chômeurs
27. « C l'hebdo » contre Monique Pinçon-Charlot

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publication

Mathias Reymond

Ont collaboré à ce numéro

Maxime Friot, Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Jean Pérès, Pauline Perrenot, Nils Solari

Illustration

Colloghan

Secrétaire de rédaction

Olivier Poche

Imprimé par

Espace Imprim
46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire: 1223 G 91177

ISSN: 2256-8271

Dépôt légal: avril 2019

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Après notre précédent numéro de *Médiacritique(s)* consacré au traitement médiatique du mouvement des gilets jaunes, nous revenons dans un nouveau dossier sur la question de la couverture des violences policières. Après une longue période de quasi-silence, les médias se sont finalement emparés de cette question (p. 5). Mais leur couverture reste marquée par les nombreux biais qui caractérisent le « journalisme de préfecture » (p. 8); le traitement de l'affaire Geneviève Legay, militante niçoise hospitalisée après avoir été blessée lors d'une charge policière, en a donné une nouvelle illustration. Nous avons déjà épinglé, lors des mobilisations contre la loi

Travail, le recours à des expressions qui reviennent à euphémiser ces violences (p. 12). Nous revenons également sur plusieurs séquences de fièvre médiatique autour des mobilisations des gilets jaunes: la surenchère sécuritaire à la suite de la dégradation du Fouquet's lors d'une manifestation parisienne (p. 14), ou encore les amalgames médiatiques répétés entre gilets jaunes et antisémitisme (p. 18)... Nous publions enfin dans ce numéro notre déclaration « Pour une réappropriation démocratique des médias », initiée avec de nombreuses associations, médias et collectifs de journalistes (voir la liste des signataires ci-dessous, et le texte de la déclaration au verso).

La déclaration « Pour une réappropriation démocratique des médias » est une initiative commune:

- d'associations, d'organisations de journalistes et de syndicats: Acrimed, Attac, Collectif Ras La Plume, Compagnie Jolie Môme, Fédération nationale de l'audiovisuel participatif, Info'Com-CGT, La Quadrature du net, Les Amis du Monde diplomatique, Les Pieds dans le Paf, Profession: pigiste, Résistance à l'agression publicitaire, Ritimo, SUD-AFP, Syndicat national des journalistes-CGT, Union syndicale Solidaires;
- de médias: Cause commune, Cerises, Contretemps-web, CQFD, Démocratie et Socialisme, Démosphère Ariège, Démosphère Toulouse, Frustration, Hors-Série, Jef Klak, L'Alterpresse68, Là-bas si j'y suis, La Clé des ondes, La Gazette de Gouzy, Le journal minimal, L'Insatiable, Le Média, Le Ravi, MAP 36, MédiaCitoyens PACA et Rhône-Alpes, Mediacoop, Quart de Brie, Radio Parleur, Radio Cause commune, Revue Terrestres, Ricochets, Rosalux, Silence, Transrural initiatives, TV Bruits, Télé Mouche, Télé Regain, TVnet Citoyenne;
- d'organisations politiques: Alternative libertaire (AL), Ensemble, Gauche démocratique et sociale, Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), Parti communiste français (PCF), Parti de gauche (PG).

Premiers signataires: Alain Accardo, sociologue; Gilles Balbastre, réalisateur; Patrick Champagne, sociologue; Sophie Chapelle, journaliste; Colloghan, dessinateur; Benoît Collombat, journaliste; Jean-Baptiste Comby, sociologue; Annie Ernaux, écrivaine; Nina Faure, réalisatrice; Benjamin Ferron, sociologue; Anne-Sophie Jacques, journaliste; Yannick Kergoat, réalisateur; Henri Maler, universitaire; Philippe Merlant, journaliste et conférencier gesticulant; Pierre Morel, photjournaliste; Gérard Noiriel, historien; Michel Pinçon, sociologue; Monique Pinçon-Charlot, sociologue; Denis Robert, journaliste; Karim Souanef, sociologue; Usul, vidéaste.



POUR UNE RÉAPPROPRIATION DÉMOCRATIQUE DES MÉDIAS

Le 18 février 2019, Acrimed a lancé, avec des associations, des organisations de journalistes, des médias, des syndicats et des organisations politiques, une déclaration commune pour se « mobiliser pour une réappropriation démocratique des médias ». Cette déclaration est une première étape dans la construction d'une mobilisation et d'initiatives communes pour transformer les médias.

Depuis plusieurs semaines, le mouvement des gilets jaunes bouleverse l'agenda politique, et porte une remise en cause profonde des institutions. Les médias sont tout particulièrement visés. Les gilets jaunes dénoncent, à juste titre bien souvent, un traitement caricatural des mobilisations : surenchère sécuritaire sur les plateaux télévisés et dans certains quotidiens ; confiscation de la parole par les éditorialistes ; disqualification de certaines revendications jugées « irréalistes » et appels à « dialoguer » avec le gouvernement ; ou encore dénonciations des violences des manifestants — alors que les violences policières ont été pendant trop longtemps passées sous silence.

Une telle pédagogie de la résignation n'est certes pas nouvelle. Déjà lors des grèves de 1995, les tenanciers des grands médias martelaient leur sempiternel message : il n'y a pas d'alternative aux réformes libérales. En 2005, ils pointaient du doigt ceux qui mettaient en cause le bien-fondé des politiques européennes et déformaient la révolte des banlieues. Plus récemment, lors des mobilisations contre la loi El-Khomri et les ordonnances Macron, ils dénonçaient un code du travail soi-disant « trop épais et illisible ». À l'occasion de chaque mobilisation sociale, ils se sont faits les gardiens de l'ordre économique et politique.

Ces partis pris ont contribué à disqualifier les grands médias. La défiance à leur égard est profonde et sans précédent. D'autres sources d'information sont plébiscitées, médias indépendants ou réseaux sociaux. Certaines des analyses portées depuis des décennies par la critique des médias sont réinvesties largement, au-delà du mouvement des gilets jaunes. L'emprise de quelques milliardaires sur la production de l'information est pointée du doigt. La question des médias s'impose désormais comme une question politique.

La plupart des éditorialistes et chefs de rédaction ne voient, dans cette défiance, qu'une « haine des médias »

et de la démocratie. Ils éludent la responsabilité qu'ils portent, par leurs diatribes ou leurs choix éditoriaux, dans l'hostilité qui s'exprime contre l'ensemble des journalistes. Une hostilité dont les plus précaires (en termes de statut ou de conditions de travail) font parfois les frais, sur le terrain, en étant injustement pris à partie ou agressés.

Nous pensons que la défiance envers les grands médias doit être une opportunité. Opportunité, dans les rédactions, de remettre en cause les orientations délétères imposées par les directions éditoriales, et de replacer le reportage et l'enquête au cœur du travail journalistique. Opportunité, dans les médias indépendants, de faire la démonstration par l'exemple qu'un autre journalisme, plus exigeant et plus libre vis-à-vis des pouvoirs, est possible.

Que nous soyons gilets jaunes, militant-es, journalistes, usager-es des médias, nous avons toutes et tous des raisons légitimes de contester un ordre médiatique inique, qui maltraite le pluralisme. Et de nous inquiéter des menaces réelles qui pèsent sur le droit à l'information : la mainmise de quelques milliardaires sur la plupart des médias, les plans de suppressions d'emploi dans l'audiovisuel public comme dans les groupes privés, la précarisation des journalistes statutaires ou pigistes y compris dans certains médias indépendants, la répression policière et la criminalisation qui frappent de plein fouet certains reporters et leurs sources, ou encore les lois liberticides qui visent à contrôler l'information — loi sur le secret des affaires et sur les « fake news ».

C'est pourquoi nous affirmons qu'il est temps de se mobiliser pour une réappropriation démocratique des médias. Pour défendre le droit d'informer et le droit à être informé, tous deux gravement menacés. Et pour que l'information, trop longtemps confisquée par les pouvoirs, devienne enfin un bien commun et non une marchandise.

COMMENT LES VIOLENCES POLICIÈRES ONT PERCÉ LE MUR MÉDIATIQUE

Dans le dernier numéro de Médiacritique(s), paru fin décembre 2018, soit plus d'un mois après le début de la mobilisation des gilets jaunes, nous évoquions le « voile médiatique » sur les violences policières – pourtant largement documentées par ailleurs. À partir de la mi-janvier, on assiste cependant à un revirement subit : en quelques jours, cette question s'impose dans les grands médias, à travers des interviews, des débats ou des émissions spéciales. Un réveil tardif qui révèle, par contraste, le désintérêt dont ces violences avaient fait l'objet dans les premières semaines du mouvement. Et qui pose question : comment et pourquoi les violences policières sont-elles (difficilement) passées de l'ombre à la lumière médiatique ?

Depuis le début de la mobilisation des gilets jaunes, on peut distinguer deux grandes périodes dans le traitement des violences policières par les grands médias. La première, qui s'étend de fin novembre à début janvier, se caractérise par le désintérêt médiatique à l'égard de ces violences pourtant sans précédent.

Nous nous étions penchés sur le quasi-silence médiatique autour de la publication d'un rapport d'Amnesty International qui dénonçait « le recours excessif à la force par des policiers » pendant les mobilisations des gilets jaunes¹. Un épisode représentatif de la grande indigence du traitement médiatique des violences policières dans la presse et sur les chaînes de télévision, malgré un nombre de blessés déjà très élevé (1 407 manifestants dont une cinquantaine grièvement, selon les chiffres officiels). Représentatif également de l'absence (ou presque) de remise en question significative de la surenchère sécuritaire du gouvernement.

Notre tour d'horizon des articles publiés dans les quotidiens, sous format papier ou numérique, témoignait ainsi, fin décembre, d'une couverture quasi nulle des violences policières par *Le Monde* et *Le Parisien*. *Libération* s'est distingué par une couverture un peu plus détaillée — dont une partie importante a été traitée via la page de fact-checking « Checknews », où les vidéos de violences policières tournées par les manifestants ont été soumises à un examen de véracité. De manière générale, la couverture est restée bien timide au regard de ce à quoi on a pu assister à partir de la mi-janvier, et en comparaison — par exemple — avec celle d'un quotidien comme *L'Humanité*, et ce dès les premières mobilisations.

Sur les principales chaînes de télévision, le constat est également celui d'une invisibilisation des violences policières. Arrêt sur images a publié un article, suite à l'observation des journaux télévisés de TF1 et France 2, au titre éloquent : « Aux JT, les violences policières n'existent pas ». Publié

le 14 janvier, cet article fait un constat sans appel : huit semaines après le début du mouvement, malgré 90 blessés graves, les deux principaux journaux télévisés français n'ont dédié chacun que deux sujets à part entière à la question des violences policières (les 6 et 7 janvier).

Le dimanche 6 janvier, Laurent Delahousse, tout en retenue, évoque ainsi « des images qui font débat » à propos du tabassage infligé par le commandant de police Didier Andrieux à deux manifestants. Mais c'est TF1 qui remporte la palme de la désinformation lors du 20h du 10 janvier. Cinq jours après l'affaire du commandant Andrieux, et malgré la quantité de documentation accumulée notamment par le journaliste indépendant David Dufresne concernant les violences policières, le « spécialiste police de TF1 » Georges Brenier est catégorique : tout va bien dans le meilleur des mondes. Interrogé par le présentateur à propos des enquêtes ouvertes par l'inspection générale de la police nationale (IGPN), il répondait : « Depuis le début du mouvement des gilets jaunes, 64 enquêtes judiciaires au total ont été ouvertes. [...] 64, c'est peu et c'est beaucoup à la fois. Peu d'abord parce que vu la violence inouïe des casseurs, il n'y a pas eu, à première vue en tout cas, de bavure, pas de mort, pas de blessé grave. Et de l'avis de tous les experts, c'est la preuve de beaucoup de sang-froid et de maîtrise². »

Les personnes mutilées par des grenades ou des tirs de lanceurs de balle de défense (LBD) ainsi que les proches de Zineb Redouane, décédée suite à une blessure par une grenade lacrymogène, auront sans nul doute apprécié... À notre connaissance, TF1 n'est jamais revenu sur ces propos.

Exception notable dans les grands médias, France 2 a diffusé le 13 décembre un numéro d'« Envoyé spécial » consacré à la « surenchère de la violence », qui s'attarde sur les violences policières avec des témoignages édifiants de manifestants blessés lors de précédentes manifestations. Mais en tout état de cause, ce reportage apparaît

comme une goutte d'eau dans l'océan de désintérêt médiatique qui a caractérisé la période qui s'étend de fin novembre à début janvier. Dans leur grande majorité, les grands médias ont bien contribué, par leurs choix éditoriaux, à passer sous silence la question des violences policières. Contrairement aux actes de « casse » des manifestants qui ont focalisé l'essentiel de l'attention et des commentaires médiatiques.

COUP DE PROJECTEUR (TARDIF) SUR LES VIOLENCES POLICIÈRES

On assiste, à partir de la mi-janvier, à un basculement dans la médiatisation des violences policières, avec une multiplication de sujets, d'interviews, et de débats sur ce thème. L'agenda médiatique du journaliste indépendant David Dufresne, qui s'est attaché à répertorier et à vérifier les signalements de dérives et de violences policières depuis le début du mouvement, témoigne de ce revirement. Alors qu'il n'avait pas ou peu été invité dans les médias jusque-là³, il entreprend à partir de la mi-janvier un véritable marathon médiatique.

David Dufresne est interviewé dans le JT de France 2 le soir du 15 janvier, et il est invité le lendemain matin dans la matinale de France Culture sur le thème « Police, assiste-t-on à une montée des violences? ». Le même jour, le journaliste fait un passage dans « Arte Info », il apparaît dans le JT de BFM-TV ainsi que dans l'émission « Grand angle » de la chaîne d'information en continu. À 19 h, il intervient dans « C à vous » sur France 5. Toujours le 16 janvier, *Le Monde* publie un entretien avec le journaliste indépendant, et il est largement cité dans l'article du quotidien sur les lanceurs de balles de défense (LBD): « Le lourd bilan des lanceurs de balles de défense de la police ».

À partir de cette date, David Dufresne apparaît régulièrement dans différents médias, et son travail sur les violences policières est largement diffusé. Le 17 janvier, il est interviewé sur Brut. Le lendemain, *Libération* fait sa Une sur les violences policières et publie une

infographie qui synthétise le travail de David Dufresne. Le 19 janvier, il est invité sur le plateau d'Arrêt sur images. Une de ses citations donne le titre de l'émission: « Les bavures policières, c'est l'omerta absolue ». On notera également que Mediapart consacre aux violences policières une édition spéciale et une infographie à partir du travail de David Dufresne le 25 janvier: « Allô Place Beauvau? C'est pour un bilan (provisoire) ». Il apparaît de nouveau au JT de France 2, sur LCI, sur AJ+ et Vécu, dans le magazine du *Monde*, et ses chiffres seront même cités sur CNews. Le 31 janvier, il refuse même une invitation pour l'émission de Cyril Hanouna, « Balance ton post », tout comme il le fit à deux reprises pour des plateaux de BFM-TV, pointant notamment les mauvaises conditions d'expression et les dispositifs déplorables des émissions de la chaîne.



Si cet agenda (non exhaustif) témoigne donc d'une prise en compte des questions de violences policières par les grands médias, il nous dit également des choses sur le fonctionnement du système médiatique. Sans imaginer recourir à d'autres chercheurs ou intervenants sur le sujet, les grands médias se sont contentés de solliciter David Dufresne, devenu une figure de proue médiatique. Mais ces nombreuses invitations pallient en réalité l'absence d'un travail systématique et spécialisé tel que celui réalisé par le journaliste indépendant de la part de ses confrères et consœurs dans les grandes rédactions. Et ce malgré l'ampleur du phénomène des violences policières, et malgré la pléthore d'experts « police » et « justice » que ces rédactions comptent...

COMMENT EXPLIQUER CE REVIREMENT?

Pourquoi ce soudain coup de projecteur sur le travail de David Dufresne, et plus généralement sur la question des violences policières? Un faisceau d'éléments entrent en jeu dans l'irruption des violences policières dans l'agenda médiatique. Des éléments qui tiennent à la fois à des pressions extérieures aux grands médias, et à des pressions qui s'exercent en leur sein même. Une conjonction de pressions exercées sur la durée, et sur lesquelles viennent se greffer un ou plusieurs événements déclencheurs, qui, en quelque sorte, « mettent le feu aux poudres ».

» Les pressions « extérieures »

Le premier paramètre à prendre en compte est la durée de la mobilisation: début janvier, les gilets jaunes manifestent à Paris et en province tous les samedis depuis plus d'un mois et demi et demeurent, le reste de la semaine, mobilisés sur les ronds-points. Cette vague de protestation s'installe ainsi dans le temps, et avec elle, la question des violences policières présente dès les débuts du mouvement. Des pressions extérieures s'exercent dès lors, de manière de plus en plus vive, sur le milieu journalistique pour une prise en compte de la question des violences policières dans les grands médias.

Des pressions venues d'une part des réseaux sociaux, sur lesquels circulent des témoignages de manifestants et des vidéos de violences policières, sujets autour desquels se construisent des communautés d'internautes plus ou moins « visibles ».

Des pressions venues de journalistes extérieurs aux médias dominants tels que David Dufresne et des confrères et consœurs travaillant dans des médias indépendants tels que Bastamag, Reporterre, Mediapart, Arrêt sur images, Le Média, etc., qui n'ont pas attendu pour s'emparer de cette question. Avant la mi-janvier, l'entretien très diffusé de David Dufresne au Média, intitulé « Gilets jaunes: des violences policières jamais vues », a joué un rôle important, en contribuant à populariser son travail.

Des pressions exercées par des organisations indépendantes, des associations, des collectifs contre les violences policières, des partis politiques, des ONG, etc. Ces organisations ont contribué à « pousser » dans le débat public le sujet des violences policières par le biais de communiqués, rapports et réunions publiques. On citera ici par exemple la Ligue des droits de l'homme, dans son communiqué du 7 décembre sur l'usage des grenades lacrymogènes instantanées (GLI) et des lanceurs de balles de défense (LBD); Human Rights Watch dans son rapport du 14 décembre sur le même thème; ou encore Amnesty international (voir l'enquête du 17 décembre déjà évoquée). À cela s'ajoute la conférence de presse du Défenseur des droits le 16 janvier, demandant l'interdiction du LBD.

» Les pressions au sein des médias

Parmi les pressions « internes » — même s'il est difficile d'évoquer des médias au cas par cas —, il faut d'abord citer la pression exercée par les journalistes eux-mêmes. En particulier des journalistes de terrain, qui couvrent les manifestations et rapportent les cas de violences exercées par la police. Mais, comme l'explique David Dufresne dans l'émission d'Arrêt sur images, « les remontées du terrain s'arrêtent à peu près au bureau de la rédaction en chef » et elles se heurtent à « une omerta, une gêne à parler de ça ». Une omerta à géométrie variable, qui ne s'applique pas lorsque les actes de violence sont commis par des manifestants...

Ces remontées des journalistes de terrain deviennent une pression d'autant plus importante qu'ils sont eux-mêmes victimes de violences policières. Le souci d'informer sur ces violences se fait dès lors de plus en plus entendre dans les rédactions, *a fortiori* quand elles sont dénoncées par les syndicats de journalistes, comme ce fut le cas le 10 décembre, date à laquelle a paru un communiqué intersyndical. À cela s'ajoutent également des plaintes collectives, comme celle que déposèrent 24 photographes et journalistes le 15 décembre⁴. Mais, étonnamment, ces plaintes n'ont pas provoqué de cris d'orfraie parmi les éditocrates... À la différence des quelques cas de prise à partie de journalistes par des manifestants.

Parmi les pressions qui s'expriment au sein des médias, on mentionnera également les gilets jaunes eux-mêmes qui, en direct des plateaux, mettent régulièrement les violences de la police à l'ordre du jour des débats: en les dénonçant, et en rapportant des témoignages sur les difficultés ou la peur de manifester. Si le fait que les gilets jaunes évoquent ces violences ne signifie pas que le sujet sera pris au sérieux par les grands médias, cette prise de parole a tout de même un certain impact dans le débat médiatique.

» Les «étincelles»

Toutes ces pressions constituent en réalité, depuis le début de la mobilisation, des forces souterraines qui travaillent le milieu journalistique, tandis que s'accumulent les données, les témoignages, les rapports et surtout, les blessés graves et mutilés. À ces pressions viennent se greffer des événements déclencheurs, ou du moins, accélérateurs: l'hypermédiatisation du « boxeur Dettinger » s'en prenant à un policier lors de l'acte VIII, le 5 janvier. Un emballement qui fait très vite face à une réponse de taille le même jour, ciblant cette fois le commandant Andrieux, autre boxeur, filmé en train de tabasser un manifestant arrêté et dont la vidéo est massivement diffusée sur internet.

À partir de là, le sujet des violences arrive véritablement dans le débat comme un « problème public ». Symptôme: le 8 janvier, soit trois jours plus tard, Jean-Michel Apathie se décide — enfin — à consacrer une grande partie de sa chronique d'Europe 1 aux violences policières en mentionnant le cas précis du commandant Andrieux.

Autre événement qui a contribué à l'irruption sur la scène médiatique des violences policières: le 16 janvier, le Défenseur des droits réitère sa demande d'interdiction du LBD. Cette demande s'ajoute à l'épisode des boxeurs, et surgit également dans un contexte de discussions à l'intérieur du corps policier lui-même. Discussions suivies et scrutées par les journalistes, ainsi qu'en témoigne ce titre du *Monde*, le 8 février:

SOCIÉTÉ - POLICE ET JUSTICE
Pourquoi l'usage du lanceur de balles (LBD) de défense divise au sein des forces de l'ordre
Gendarmes et policiers pointent les détachements d'action rapide, de nouvelles unités qui utiliseraient cette arme à outrance.

Après une période de grande indigence du traitement médiatique des violences policières, il semble qu'il soit devenu impossible, à partir de la mi-janvier, de faire l'impasse sur cette question dans les grands médias. La multiplication des témoignages de violences policières, sur les réseaux sociaux et dans les médias indépendants, doublés de prises de positions publiques de la part d'organisations et d'autorités administratives diverses, ont indéniablement contribué à faire pression sur le système médiatique. Mais le fait que les grands médias se soient emparés de la question des violences policières (au moins partiellement) ne nous dit rien de la manière dont ces violences ont été traitées qualitativement, une fois intégrées à l'agenda médiatique. Or, le traitement de ces violences s'est souvent accompagné de biais de langage, ou de déséquilibres dans le poids accordé à la parole des manifestants et de la police. Il reste également à expliquer les causes structurelles de ce « journalisme de préfecture » et des résistances considérables à l'irruption des violences policières dans l'agenda médiatique... C'est l'objet du prochain article de notre dossier.

[1] Le rapport en question est daté du 17 décembre.

[2] La suite de l'exposé de « l'expert » de TF1 est à l'avenant: « 64 enquêtes c'est évidemment beaucoup, ça montre surtout que le système fonctionne bien. [...] L'IGPN lance une enquête, ça ne veut pas dire bien sûr qu'une faute a été commise, mais cela veut dire en revanche que contrairement aux idées reçues, les fameux "bœufs carotte", comme on les surnomme, ne font aucune fleur, aucun cadeau à leurs propres collègues. » Bref: circulez, il n'y a rien à voir!

[3] Sauf à de notables exceptions, comme l'émission d'« Envoyé spécial » ou l'entretien de David Dufresne au Média, daté du 7 janvier, sur lequel nous revenons plus bas.

[4] Voir, sur le site du *Monde*, « Gilets jaunes: vingt-quatre photographes et journalistes veulent porter plainte pour violences policières ».

AUX SOURCES DU « JOURNALISME DE PRÉFECTURE »

Le « journalisme de préfecture » recouvre un ensemble de réflexes et de pratiques médiatiques qui conduisent à relayer, sans aucun recul, le discours « officiel » (celui des autorités, de la police ou de la justice) à propos d'opérations de « maintien de l'ordre ». Plusieurs éléments entrent en compte pour expliquer la prégnance de cette forme de journalisme dans le traitement des violences policières. Le premier concerne la proximité et la dépendance des journalistes vis-à-vis de leurs sources policières. Le second concerne une certaine conception du journalisme comme partie prenante du maintien de l'ordre social.

LA PROXIMITÉ ET LA DÉPENDANCE DES JOURNALISTES VIS-À-VIS DE LEURS SOURCES POLICIÈRES

Sur notre site, dans une rubrique dédiée, nous documentons différents cas où la couverture médiatique de violences policières s'est résumée peu ou prou à une reprise, sans recul, des éléments de langage des autorités et de la police. Dans les manifestations, dans les quartiers populaires ou sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, la presse locale ou nationale semble souvent plus disposée à rendre compte des informations fournies par la gendarmerie ou la police qu'à recueillir la version des habitants ou manifestants.

Ce constat peut s'expliquer par la proximité, voire la familiarité entre les journalistes et leurs sources policières. La notion de proximité est développée dans un article des sociologues Jérôme Berthaut, Éric Darras et Sylvain Laurens sur le travail des journalistes de faits divers dans la presse quotidienne régionale¹. À travers différents entretiens menés avec des « faits-diversiers », les auteurs montrent comment les journalistes ont besoin d'entretenir des relations solides avec des interlocuteurs réguliers dans le corps policier. Des interlocuteurs à même de leur fournir des informations, et d'alimenter un flux continu d'articles sur des questions de criminalité, accidents domestiques, etc., pour les rubriques de faits divers. Les journalistes doivent tisser ces relations, les entretenir, et prendre garde à ce que les retombées des articles parus ne nuisent pas à ces bonnes relations.

Berthaut, Darras et Laurens montrent par ailleurs que les « faits-diversiers » sont enclins à la croyance (et la confiance) dans une « objectivité de fait » des institutions policières et judiciaires. Comme nous l'avions déjà écrit, ce phénomène explique non seulement que certains journalistes ne remettent pas en cause les informations délivrées par ces sources, mais qu'ils leur donnent, en outre, l'exclusivité.

Le genre « fait divers » ne suppose pas dans les routines de travail la prise en compte d'un point de vue contradictoire — pourtant au principe de l'objectivité professionnelle dans bien d'autres domaines de l'actualité. Sauf à ce que la police soit elle-même mise en cause, l'objectivité relève exclusivement de la reprise des « faits », c'est-à-dire des informations officielles, comptes rendus d'interventions policières ou décisions de justice. Il ne vient pas à l'idée d'un journaliste d'aller solliciter auprès du contrevenant sa version des faits. [...] Mis à part les avocats — pour lesquels les journalistes s'efforcent d'opposer parties civiles et défense — les sources policières et judiciaires (parquet) ne sont pas perçues par les faits-diversiers comme des « parties » défendant un point de vue. [...] Seule une prise de position de l'« informateur » policier s'apparentant à une « opinion » politique, peut conduire à mettre en doute son « objectivité » et lui faire perdre son crédit de professionnel-expert en sécurité locale².

L'importance accordée aux sources « officielles » par les journalistes — au détriment d'autres témoignages — est parfois reconnue explicitement. « *Ce que pensent les gens ne m'intéresse pas sur le plan factuel. Pour le moment, les seuls éléments concrets m'ont été apportés par le procureur* » explique ainsi le journaliste du *Dauphiné* ayant couvert l'accident mortel de deux jeunes Grenoblois, samedi 2 mars, à l'issue d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre. Il reconnaît s'en tenir à ses sources (policières) ou à la version « officielle », qu'il ne cherche pas à mettre en balance avec celle des habitants — avec qui il entretient de très mauvais rapports. Ce témoignage corrobore les dires du reporter Taha Bouhafs, pour qui les journaux locaux « *prennent la version policière comme si elle était factuelle*³ ».

La dépendance à ces sources peut être accrue dans le contexte actuel de resserrement des contraintes temporelles

et budgétaires. Enquêter en profondeur est coûteux, et à défaut de cela, les rédactions doivent se contenter des conférences de presse et communiqués officiels. Dans le cas des événements de Grenoble, le correspondant de *Libération* reconnaît, en raison des contraintes de bouclage, « n'avoir pas mené une investigation plus poussée avant de relayer la version du procureur » pour son premier article. Encore le quotidien dispose-t-il d'un correspondant sur place: la plupart des autres quotidiens nationaux se sont référés à la dépêche de l'AFP qui se référait elle-même... à la version du *Dauphiné libéré*.

Les relations de proximité vis-à-vis des sources policières ont également cours à l'échelle nationale, particulièrement chez les journalistes des rubriques « informations générales » (qui traitent les faits divers). Dans le cas de France 2, la proximité entre les journalistes en charge des informations générales et les autorités de police, de la gendarmerie, de la justice est encouragée par la hiérarchie, comme le montre J. Berthaut dans un ouvrage paru en 2013⁴. Ces différentes considérations (proximité/dépendance vis-à-vis des sources) peuvent également s'appliquer aux spécialistes police-justice, qui sont amenés à commenter, dans les médias nationaux, les mobilisations sociales et les cas de violences policières — quand ces cas sont couverts! Comme leurs homologues « faits-diversiers » de la presse locale, ces journalistes entretiennent des relations privilégiées avec leurs sources policières. Ils sont d'ailleurs eux-mêmes souvent d'anciens rubricards « faits divers » ou « informations générales⁵ ».

UN EXEMPLE EXEMPLAIRE : LE CAS DE DOMINIQUE RIZET

La carrière de Dominique Rizet est un cas d'école, illustrant parfaitement la proximité-dépendance-connivence entretenues par les spécialistes police-justice avec leurs sources. Voici un extrait de son portrait par *Télé-Loisirs* (28 févr. 2018): « Monté

à Paris, notre Bourguignon [D. Rizet] fait ses classes aux Nouvelles de Versailles, puis à la locale du Parisien, où il tisse les premiers fils de son vaste réseau. "Je faisais la tournée de la police et des pompiers. Et comme je suis fan de photo (il possède des dizaines de boîtiers anciens, NDLR), je leur offrais des tirages papiers de leurs interventions. Après, forcément, quand ils avaient une affaire intéressante, ils m'appelaient". » Il n'est pas anodin que le « vaste réseau » de Dominique Rizet ait commencé à se tisser au *Parisien*⁶, journal où les faits divers ont toujours eu une place centrale, et dont la connivence avec la préfecture se lit chaque jour, depuis les articles « d'information générale » aux accents propagandistes jusque dans les « unes » policières, extrêmement fréquentes.



Par la suite, une grande partie de la carrière de Dominique Rizet s'est faite en immersion chronique dans le monde policier. En témoigne cet extrait éloquent de « C à Vous » (1^{er} avril 2016) intitulé « Les stars du crime », où le spécialiste police-justice de BFM-TV était accompagné de Frédérique Lantieri, présentatrice de « Faites entrer l'accusé » et de Frédéric Ploquin, grand reporter à *Marianne* et au *JDD*, « spécialisé dans les milieux de la police, du banditisme et du renseignement⁷ »:

— Dominique Rizet: *Je passe ma vie avec eux. Les gens du RAID, je les connais bien, je vais tirer là-bas, les gens du GIGN, je les connais bien, bon... C'est mon univers de travail. [...]*
 — Anne-Élisabeth Lemoine: *Vous les connaissez tous très bien, les enquêteurs, les procureurs, tout ce qui fait*

le monde de la police et de la justice. À quel point? Quelle distance vous gardez avec vos fameuses sources?

— Frédéric Ploquin: *Le problème étant qu'effectivement sur le long terme... Nous ça fait tous 20, 30 ans qu'on fait ce métier, c'est que... il y a des gens qu'on connaît très bien. Et donc on aurait la tentation de devenir amis. Donc voilà, après, c'est à chacun de gérer ses amitiés.*

— Anne-Élisabeth Lemoine: *Faudrait pas leur faire plaisir, c'est ça.*

— Frédérique Lantieri: *Moi je ne les laisserais surtout pas entrer dans ma vie, surtout pas.*

— Dominique Rizet: *Moi je les laisse entrer dans ma vie, moi je les laisse rentrer dans ma vie. C'est-à-dire que mon prisonnier là... mon Patrick Guillemin il est sorti de prison, il vient chez moi, il connaît mes enfants. Il a fait 23 ans de prison. Juste on fait attention, pour les enfants, c'est pas quelqu'un... c'est pas « ouais mon père il a un copain qui... » Non non, c'est pas ça, je veux pas qu'on parle comme ça. On parle pas comme ça. J'ai des potes magistrats qui viennent à la maison, des copains avocats, des flics, des gendarmes, des voyous. Et tout ça vient à la maison, c'est vrai que ouais, la maison elle est ouverte.*

— Frédérique Lantieri: *Enfin faut quand même se méfier du mélange des genres quand même hein.*

C'est le moins qu'on puisse dire... Et pour autant, la proximité revendiquée par Dominique Rizet vis-à-vis de ses sources, notamment policières, ne l'empêche pas de revendiquer, le 29 décembre à l'antenne de BFM-TV, « une objectivité et une impartialité totales » dans la couverture des manifestations de gilets jaunes.

Outre son statut de spécialiste police-justice de BFM-TV, Dominique Rizet coanime avec Philippe Gaudin tous les dimanches depuis septembre 2018 l'émission « Affaires suivantes » produite en interne. Avant cela, il a été à l'origine avec Christophe Hondelatte et Christian Guérin (producteur), du fameux « Faites entrer l'accusé » (ex-« Histoires de... »), diffusé

sur France 2 de 2000 à 2018, dans lequel il intervenait très régulièrement. Deux émissions de faits divers, qui reposent sur le même principe de proximité et de dépendance vis-à-vis de la police, et dont on retrouve des déclinaisons sur de nombreuses autres chaînes, comme « Le grand journal des faits divers » présenté par Gilles Verdez sur CNews ou « Crimes et Faits divers : la quotidienne » sur NRJ12, animé par Jean-Marc Morandini. Ces exemples illustrent en outre combien la proximité avec le milieu policier peut s'avérer bénéfique pour la carrière de tels journalistes, qui en viennent à animer voire à produire leurs propres émissions.

Des émissions qui chaque jour apportent des preuves de « l'objectivité et l'impartialité totales » dont se revendique Dominique Rizet: le 20 janvier, ce dernier recevait par exemple dans « Affaires suivantes » Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur. Durant l'interview, d'une complaisance sans bornes, l'invité eut tout le loisir de dérouler son argumentaire sécuritaire (« la fermeté demandée par les Français » entre autres), avec la bénédiction des deux animateurs.



Les relations — parfois intimes comme on le voit chez Dominique Rizet, et non plus simplement « professionnelles » — entretenues par les journalistes spécialisés vis-à-vis des responsables dans les institutions policières et judiciaires posent ainsi la question de leur indépendance. Les « experts » police-justice doivent veiller à ne pas s'aliéner leurs sources, au risque de se priver d'un accès précieux à l'information et de nuire à leur carrière. La police et le ministère de l'Intérieur n'hésitent pas à jouer de ce moyen de pression à l'échelle parfois d'un média tout entier. On se souvient, par exemple, de la chronique de Thomas Guénolé qui provoqua son licenciement de la station RMC en novembre 2015. Il la consacrait alors aux « accusations de dysfonctionnements de notre sécurité intérieure qui se multiplient dans la presse ». Comme nous l'avions alors rapporté, le directeur de la rédaction Philippe Antoine avait commenté ce licenciement en avançant les éléments suivants: « Cette chronique a beaucoup trop dégradé les relations de travail entre les journalistes de la chaîne d'un côté, la police et le ministère de l'Intérieur de l'autre. [...] Le ministère de l'Intérieur ainsi que tous les services de police invités sur l'antenne ont refusé de venir sur RMC en raison des inexactitudes de [la] chronique. La plupart

des sources de nos spécialistes police se sont tuées depuis mardi, mettant en difficulté tout le travail de la rédaction pour obtenir et vérifier des informations. » Cela a au moins le mérite d'être clair...

EN PÉRIODE DE TENSION SOCIALE: UNE IDÉOLOGIE PARTAGÉE DU MAINTIEN DE L'ORDRE

Les relations de confiance et de dépendance, tissées par les journalistes des services police-justice, sont d'autant plus mises à profit en période de grandes tensions sociales et politiques, comme c'est le cas en France depuis la mi-novembre. Parce que les grands médias, et plus particulièrement les chaînes d'info, sont branchés en continu sur les manifestations — dans lesquelles sont présentes les « forces de l'ordre » —, les commentaires se déversent eux aussi en flot continu. Les journalistes et éditorialistes des services police-justice sont particulièrement mobilisés pour faire part des dernières informations de la préfecture. C'est particulièrement le cas sur les chaînes d'information en continu, où ces « experts » sont omniprésents en plateau pour commenter les images des manifestations.

Les informations les plus sensibles sont cependant distillées au compte-gouttes, et les rédactions sont en outre invitées à respecter un certain nombre de consignes de la part du ministère de l'Intérieur ou de la préfecture elle-même. Des accords tacites pour une même perspective: celle de ne pas « entraver le maintien de l'ordre » et de ne pas fournir des informations à même de « faciliter le désordre ». C'est particulièrement le cas des informations concernant les violences policières. Le dimanche 9 décembre, Bruce Toussaint est interpellé par un gilet jaune sur le plateau de BFM-TV sur l'absence de couverture médiatique de ces violences par la chaîne. L'animateur lui répond qu'il serait interdit de montrer de telles images. En réalité, comme l'explique un article de Checknews, les équipes de la chaîne ont reçu des directives de la part de la direction de la rédaction afin d'éviter de diffuser en direct des images de violences contre les personnes. Afin, était-il précisé, « de ne pas être accusé d'indécence ou de complaisance ».

De telles directives sont à mettre en perspective avec les propos de l'ancien général de gendarmerie Bertrand Cavalier, sur le plateau de BFM-TV, à la veille des manifestations du 8 décembre. Le « spécialiste » faisait la leçon aux médias, qui se devaient de « bien contextualiser » l'action de la police afin de contribuer au « retour à la normale, à l'exercice d'un bon fonctionnement de la démocratie⁸ ». Bref: se faire les auxiliaires de la préfecture. Un propos qui n'a ému personne sur le plateau, entièrement acquis à la cause du maintien de l'ordre.

Quelques jours plus tôt déjà, lors d'une conférence de presse, Christophe Castaner invitait « la presse à ne pas renseigner les casseurs ». Une déclaration qui s'inscrit dans un moment de grande tension, alors que la préparation anxieuse de la manifestation du 8 décembre bat son plein sur toutes les chaînes d'info. Il va sans dire que ce genre de « conseils » peut provoquer chez les journalistes — même

les moins acquis à la cause du maintien de l'ordre! — des réflexes d'auto-censure. Quand ils ne sont pas tout simplement partagés dès le départ: on se rappelle, à ce sujet, les réactions outrées d'éditorialistes suite à la publication par *Le Monde diplomatique*, le 5 décembre, d'une carte des lieux de pouvoir parisiens. Qualifié tout bonnement d'« irresponsable », ce choix éditorial avait été perçu comme entrant justement en contradiction avec la connivence — tacite ou explicite — qui devrait prévaloir entre les pouvoirs et le milieu journalistique dans de tels moments de crise...

Bien au-delà de l'autocensure, les plus hauts gradés de la profession ne rechignent pas nécessairement à intégrer ces directives, ni ne les considèrent comme une pression. Pour la simple et bonne raison que les chefferies éditoriales et les éditorialistes les plus en vue se vivent eux-mêmes comme des gardiens de l'ordre. Les positions sociales élevées qu'ils occupent — tant dans la hiérarchie médiatique qu'à l'extérieur, dans la société —, les relations étroites qu'ils entretiennent dans les réseaux de pouvoir politiques et administratifs à titre professionnel ou personnel, contribuent à alimenter une convergence de vues avec les responsables gouvernementaux et administratifs. Des vues qui consistent à vouloir maintenir l'ordre social existant dont ils bénéficient, et à résorber rapidement tout désordre en cherchant les fameuses « sorties de crise ».

Dès lors, rien de surprenant à ce que les éditocrates n'aient de cesse de condamner à longueur d'antenne les manifestants et le désordre social qu'ils provoquent. Notre rubrique dédiée aux mobilisations des gilets jaunes fait la chronique de la morgue et du mépris des éditorialistes à l'égard de secteurs de la population dont ils ignorent tout ou presque, qu'il s'agisse de Christophe Barbier, de Bruno Jeudy, de Xavier Gorce ou encore de Thomas Legrand⁹. Les déclarations de l'éditorialiste de France Inter sont révélatrices de cette surenchère de la part des éditocrates qui, pour reprendre ses propres mots, semblent ne plus pouvoir « s'exprimer » de manière « cohérente » et finissent... « par taper » gratuitement!

Leur violence à l'égard des gilets jaunes s'exprime en effet quotidiennement, qu'ils les qualifient de « jusqu'aboutistes », d'« extrémistes », d'« ultra-radicaux », ou désormais de « terroristes ». Rien de surprenant, non plus, à ce que ces gardiens de l'ordre social soient enclins à se désintéresser de violences policières qui contribueraient à alimenter le désordre ambiant, sinon à les « justifier¹⁰ ».

Bien au-delà du mouvement des gilets jaunes, le traitement des mobilisations sociales des dernières décennies montre comment toute remise en cause profonde de l'ordre social est systématiquement renvoyée à une forme d'illégitimité dans les grands médias. Et que la seule contestation tolérée est celle qui passerait sous les fourches caudines de modalités d'expression dites « raisonnables », proposées par le gouvernement ou le patronat, etc. (« dialogue social », « grand débat »...). À cet égard, les gilets jaunes n'ont pas l'apanage de la morgue journalistique. De récits « de préfecture » en désinformation, les grands médias donnent par exemple des récits et des images systématiquement biaisés des mobilisations syndicales ou des quartiers populaires, de leurs habitants (qui subissent de plein fouet les violences policières) et de leurs mobilisations. Face à tous ceux-là, si maintenir l'ordre — ou le rétablir — passe par les violences policières, alors ces dernières seront légitimes.

Si l'on considère que l'éthique journalistique élémentaire suppose d'enquêter, de recouper les sources, et de ne pas prendre pour argent comptant la communication des institutions, alors le « journalisme de préfecture » relève de l'oxymore. Il constitue, en quelque sorte, l'exact opposé du mythe du journalisme comme quatrième pouvoir, ou comme contre-pouvoir. Ce mythe voudrait que les journalistes soient des animateurs de la vie démocratique et contribuent au contrôle des gouvernants — et de leurs abus. Le journalisme de préfecture révèle, quant à lui, un tout autre journalisme: entre connivence et servilité à l'égard des pouvoirs économiques, politiques et administratifs. Ce journalisme-là n'est certes pas représentatif des pratiques de l'en-

semble de la profession mais, comme la couverture médiatique des violences policières en témoigne, il demeure une réalité prégnante en période de mobilisations sociales — un journalisme « aux ordres » qu'il convient de dénoncer et de critiquer inlassablement.

[1] J. Berthaut, É. Darras, S. Laurens, « Pourquoi les faits-divers stigmatisent-ils? L'hypothèse de la discrimination indirecte », *Réseaux*, 2009/5 (n° 157-158), p. 89-124 (disponible en intégralité sur Cairn.info).

[2] *Ibid.*, p. 33.

[3] Les deux citations sont tirées de l'article d'Arrêt sur images: « Deux morts à Grenoble: Taha Bouhaf, journaliste et militant ».

[4] Le sociologue explique que les journalistes de la chaîne ont été particulièrement assidus aux formations de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI). « En investissant dans ces formations, la chaîne escompte avant tout la création de liens de familiarité avec de futurs responsables de la sécurité » (Jérôme Berthaut, *La Banlieue du « 20 heures »*, Agone, 2013, p. 60).

[5] C'est notamment le cas de Dominique Rizet (BFM-TV), de Georges Brenier (TF1), Audrey Goutard (France 2) ou encore William Molinié (LCI).

[6] C'est également le cas, par exemple, pour Audrey Goutard, spécialiste police-justice de France 2.

[7] Selon sa fiche Wikipédia. Le 10 octobre, il venait présenter sur France Info son dernier livre *La peur change de camp. Les confessions incroyables des flics*, publié suite à une immersion de deux années dans la police.

[8] Voici la citation de Bertrand Cavallier *in extenso*: « S'agissant des médias, il faudra bien contextualiser demain les interpellations: il va y avoir demain des actions qui seront dynamiques, offensives, donc avec des prises d'images. Ces prises d'images peuvent après donner lieu à des interprétations, donc il faut savoir ce que l'on veut. En l'occurrence, tout le monde veut que les violences cessent. Ce sont les conditions au retour à la normale, à l'exercice d'un bon fonctionnement de la démocratie. »

[9] Rappelons que Thomas Legrand soutenait dernièrement qu'à défaut de pouvoir « s'exprimer » de manière cohérente, les gilets jaunes en étaient réduits à « taper ». Brillante analyse.

[10] Lire à cet égard, sur notre site et dans le précédent *Médiacritique(s)*: « Humiliations policières contre les lycéens, Barbier et Giesbert complices » et « Manifestation des gilets jaunes: les éditocrates sont-ils "raisonnables"? ».

VIOLENCES POLICIÈRES : LES MOTS POUR (NE PAS) LE DIRE

Dans la presse (qu'elle soit locale ou nationale), les pratiques policières sont présentées de façon récurrente comme des « réponses » – des « ripostes » – efficaces, dont les objectifs et les conséquences sont évoqués dans des formules toutes faites mais qui sont loin d'être neutres, et les avalisent¹. Cela a été le cas pendant la mobilisation des gilets jaunes... comme cela avait été le cas lors de la mobilisation contre la loi Travail à Rennes, au printemps 2016. Petit lexique pour temps de mobilisation, ébauché à partir d'articles de la presse locale et nationale.

LES INTERVENTIONS POLICIÈRES : DES RÉPONSES ?

Sauf exception, les « forces de l'ordre » ne sauraient intervenir qu'en réaction à une menace antérieure – ou une « provocation ». Autrement dit : c'est les autres (les manifestants) qui ont commencé ! Ainsi, les CRS se contentent le plus souvent de « répliquer » :

- » Des manifestants font le pressing près de l'ancien Gaumont. Les CRS **répliquent** une fois encore. (Ouest-france.fr, 31 mars 2016)
- » Des bouteilles de verre sont lancées en pleine place de la République, au milieu des passants. Les CRS **répliquent** rue d'Orléans. (Ouest-france.fr, 31 mars 2016)

... ou de « répondre » :

- » Aux jets de pierre et de fumigènes, les CRS **ont répondu** par des tirs de Flash-Ball, devant des badauds médusés par le spectacle. (20minutes.fr, 22 mars 2016)
- » **En réponse**, les forces de l'ordre ont chargé le cortège (20minutes.fr, 28 avril 2016)

... à moins qu'ils ne soient contraints de « riposter² » :

- » Environ 300 manifestants ont défié la police qui a riposté avec des bombes lacrymogènes. (Ouest-france.fr, 17 mars 2016)
- » Aux jets de pierres, celles-ci **ont riposté** en faisant usage de gaz lacrymogène et d'un lanceur de balles. (Letelegramme.fr, 22 mars 2016)

LES PRATIQUES POLICIÈRES : PRÉVENTIVES ET EFFICACES ?

L'usage de la force et l'occupation de l'espace public ne sauraient être évoqués sans qu'on souligne leur pertinence ou leur efficacité. Autrement dit : il faut ce qu'il faut...

... Il faut savoir dissuader :

- » Le déploiement exceptionnel de forces de l'ordre à Rennes, ce samedi, a dissuadé les casseurs de renouveler les violences commises vendredi soir. (Ouest-france.fr, 14 mai 2016)



Photo Serge D'Ignazio

... empêcher :

- » Dans la soirée, de nouveaux incidents ont eu lieu place Sainte-Anne, près de la salle municipale évacuée vendredi matin, avec un groupe d'une centaine de jeunes, mais les forces de l'ordre sont parvenues à **empêcher** ces individus de circuler dans le centre-ville, selon la même source. (Lexpress.fr, 15 mai 2016)

... protéger :

- » Le centre-ville historique reste donc **sous la protection** des barrières anti-émeutes. La vie reprend aussi ses droits et les commerçants peuvent enfin souffler. (Ouest-france.fr, 14 mai 2016)

Et en général, les forces de l'ordre... réussissent :

- » La police a **aussi réussi** à interpellier un homme. (Ouest-france.fr, 17 mars 2016)
- » Ils ont chargé et **ont réussi** à récupérer tout le matériel. (Ouest-france.fr, 24 mars 2016)

LES VIOLENCES POLICIÈRES : DES INCIDENTS DIFFICILES À ÉVITER ?

Les manifestants victimes de violence ne sauraient trop se plaindre des désagréments subis (pour mieux s'en



Photo Serge D'Ignazio

assurer, on évitera généralement de leur donner la parole). Désagréments dont on s'abstiendra d'interroger trop précisément les causes. Autrement dit: n'exagérons rien, et puis de toute façon on ne pouvait pas faire autrement.

Commençons par l'euphémisme préféré des commentateurs:

» *La polémique enfle après l'intervention musclée des forces de l'ordre près de la rocade de la ville de Rennes jeudi.* (BFM-TV, 3 juin 2016)

Certes, les manifestants sont parfois « incommodés » ou « très légèrement blessés » par un tel déploiement de « muscles »:

» *De très nombreuses personnes étaient incommodées par les gaz, le cortège étant composé en grande majorité de salariés, de familles avec enfants, de retraités.* (AFP, 9 avril 2016)

» *Une lycéenne a été très légèrement blessée par un éclat de grenade lacrymogène.* (Ouest-france.fr, 24 mars 2016)

Et c'est ainsi que les manifestations sont parfois émaillées d'« incidents » — heureusement rares:

» *Un incident a particulièrement fait monter la tension dans la ville: le 28 avril, en marge d'un défilé contre la loi Travail, un étudiant en géographie de Rennes II, âgé de 20 ans, a perdu l'usage de son œil après avoir été touché par un projectile.* (Lefigaro.fr, 3 mai 2016)

« Incident » — « petit événement fortuit et imprévisible », comme le définit le *Trésor de la langue française* —, voilà bien le mot approprié pour évoquer la perte d'un œil due à « un projectile » non identifié. Du reste, on n'oublie généralement pas de rappeler que ledit « incident » s'est produit « en marge » de la manifestation: « *Un étudiant âgé de 20 ans a été grièvement blessé à l'œil gauche à Rennes en marge de la manifestation* » (Ouest-france.fr, 28 avril 2016); « *Le jeune homme grièvement blessé à l'œil par un projectile en marge d'une manifestation contre la loi travail à Rennes le 28 avril a porté plainte contre X pour "violence aggravée" à l'IGPN* » (Lefigaro.fr, 6 mai 2016). Autre formulation disponible: on aurait affaire à des « dérapages », au sujet desquels Ouest-France s'interroge benoîtement: « *Dérapages* contre les manifestants: une fatalité? » (Ouest-france.fr, 4 juin 2016)

Une partie de la réponse à cette délicate question se loge dans l'emploi du verbe *devoir*, dans une tournure récurrente en pareil cas — mais beaucoup moins quand il s'agit d'évoquer les agissements des manifestants:

» *Les forces de l'ordre ont dû utiliser des lacrymogènes.* (Ouest-france.fr, 12 mai 2016)

» *Ces derniers ont dû faire usage de gaz lacrymogènes et de tirs de lanceurs de balles de défense (LBD) pour refouler les manifestants.* (20minutes.fr, 30 mai 2016)

Et si l'on en est réduit à devoir malgré tout appeler les choses par leur nom et à évoquer crûment des « violences policières », il reste un dernier recours, l'usage de guillemets, hautement déontologiques (mais dont on peut se passer pour évoquer les « violences » des manifestants — qu'on peut parfois évoquer, puisqu'on les redoute, avant même qu'elles aient eu lieu):

» *Ce qui inquiète les autorités, c'est surtout le rassemblement annoncé samedi et censé dénoncer "les violences policières".* (20minutes.fr, 12 mai 2016)

» *Les forces de l'ordre s'attendent à l'arrivée ce samedi de 700 à 1 000 manifestants contre les "violences policières".* (Lefigaro.fr, 13 mai 2016)

Les différents biais évoqués dans cet article montrent comment la violence des « forces de l'ordre » peut être occultée, puis minorée, euphémisée ou systématiquement présentée comme légitime. Et comment la production médiatique peut ainsi se retrouver en contradiction totale avec le vécu des personnes qui se trouvent « de l'autre côté de la matraque ». Bref, une manifestation parmi d'autres du « journalisme de préfecture » particulièrement à l'œuvre dans la médiatisation des violences policières

[1] Plutôt qu'une recension exhaustive, nous essaierons ici de dégager des habitudes de langage significatives.

[2] Un terme bien utile et fort utilisé en contexte militaire, comme nous l'avions noté — notamment — à propos de la guerre de Libye.



Photo Serge D'Ignazio

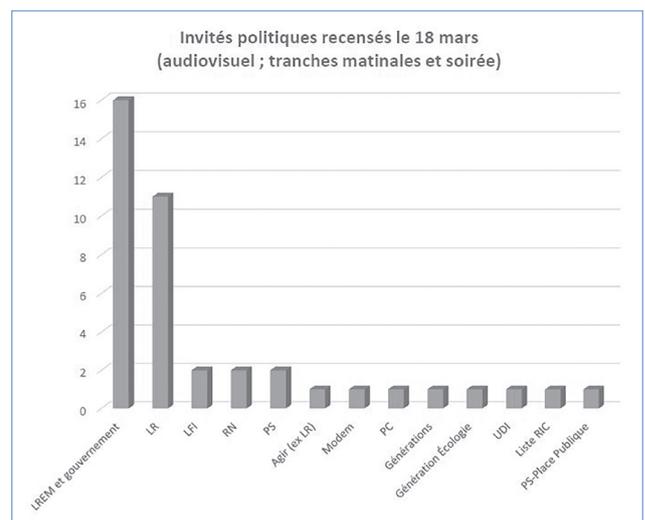
SURENCHÈRE SÉCURITAIRE ET PLURALISME EN BERNE

Suite à l'acte XVIII des gilets jaunes, le 16 mars, les grands médias ont emboîté le pas des annonces ministérielles concernant le dit « maintien de l'ordre ». Surexposées en continu, les dégradations commises sur les Champs-Élysées lors de ce nouveau samedi de manifestation ont en outre servi de prétexte pour enterrer l'embryon de débat concernant les violences policières, une « affaire » que les éditorialistes les plus en vue avaient de toute façon classée sans suite. Dans les jours qui ont suivi, et en particulier les 18 et 19 mars, les médias ont livré une nouvelle démonstration de « journalisme de préfecture ». La surenchère sécuritaire du gouvernement a été reprise et acclamée par la sempiternelle cohorte d'éditorialistes et d'experts, ou commentée par des invités situés dans leur écrasante majorité à la droite de l'échiquier politique – seuls à avoir visiblement droit de cité sur des questions d'« ordre public », seul sujet visiblement à même de faire la Une de l'agenda médiatique.

« Jusque-là dans la retenue, les forces de l'ordre seront désormais autorisées à aller au contact », assène la voix-off de CNews, lundi 18 mars au journal de la mi-journée. Une « retenue » autant policière que journalistique visiblement, que confirmeront sans doute les 22 éborgnés et les milliers de blessés depuis le début des manifestations des gilets jaunes¹. Sur tous les grands médias, l'heure est ainsi au jugement du « maintien de l'ordre » et des donneurs d'ordre, qualifiés tantôt de défaillants, laxistes, ou incompetents. Et tandis que les éditorialistes jouent au grand jeu des fusibles en commentant les coulisses stratégiques du pouvoir, le fond des discussions est parfaitement monocorde: le durcissement est nécessaire.

Dès le matin du 18 mars, une frénésie sécuritaire et autoritaire semble s'emparer des médias. Et pour cause... Un simple comptage des invités politiques du jour illustre combien l'espace médiatique a été quadrillé par des politiciens « spécialistes de l'autorité », sur fond de questionnements sécuritaires. Sur 13 matinales (télé et radio confondues), 6 ont reçu un membre du gouvernement ou un représentant de La République en marche². 3 invités sont issus du groupe Les Républicains, un autre d'Agir (la « droite constructive », scission des Républicains) et un dernier du Modem. Les deux autres invitations ont été distribuées au Parti socialiste et à Génération Écologie, qui ne se sont pas foncièrement distingués du discours dominant « de fermeté³ ». Pour les émissions politiques de la soirée, le constat est à l'identique.

Dans les grands médias audiovisuels, la « nécessité sécuritaire » a donc fait la « une ». Et en la matière, côté plura-



lisme, ces grands médias se sont bornés pour la plupart à inviter des représentants des Républicains, dont le discours réclame toujours davantage de répression. Un discours porté à la caricature par Frédéric Péchenard, vice-président de la région Île-de-France, lors de la matinale de France Info :

- Frédéric Péchenard: « On considère que les gens qui viennent dans Paris sont des manifestants pacifistes. Ce n'est pas vrai. Ce sont des émeutiers. Ce sont des délinquants. Tous. [...] »
- Marc Fauvelle: « Il y avait 10 000 personnes à Paris. Vous mettez tout le monde en garde à vue? »
- Frédéric Péchenard: « S'il le faut, oui. »

**POLICE PARTOUT,
PLURALISME NULLE PART**

Dans les jours qui ont suivi l'acte XVIII, l'escalade sécuritaire de la droite gouvernementale et d'opposition a ainsi été rendue possible grâce aux grands médias, qui ont surexposé leur discours en piétinant le débat contradictoire. Un débat qui réclamerait non seulement d'autres couleurs politiques en plateau, mais également d'autres « angles » éditoriaux. Ce fut bien loin d'être le cas.

Du côté du *Parisien*, on montre les gros bras. Après une « une » à nouveau tout en subtilité, le quotidien se fend d'une double page au ton menaçant. Au premier plan, de grosses lettres blanches recouvrent des débris encore fumants : « Macron : "Maintenant, c'est terminé" ». Le cinéma se poursuit dans l'éditorial, signé Jean-Baptiste Isaac, réclamant des « mesures fortes » et jouant la partition de « l'ennemi intérieur » : « Longtemps vus comme des figures folkloriques de fins de manifs, entre merguez et lacrymo, ces professionnels du chaos doivent faire l'objet d'un profond travail de renseignement policier et d'un traitement judiciaire sévère. [Ils] cherchent à saper [...] les fondements de notre démocratie. Sous le regard complice d'observateurs qui fantasment sur le grand soir. De Notre-Dame-des-Landes aux manifestations du 1^{er} mai, ou à celles des Gilets jaunes, ils jouent sur tous les théâtres cette pièce nihiliste. Il est temps que l'État baisse le rideau. »

Le quotidien de Bernard Arnault monte encore d'un cran le lendemain. L'éditorialiste du jour, Frédéric Vézard, revient sur un meeting d'Emmanuel Macron de 2017, dans lequel ce dernier s'exprimait sur la sécurité. « À l'époque, l'ennemi numéro 1 était le terrorisme islamique. Deux ans plus tard, c'est un autre péril, celui des activistes violents unis dans une même haine de la démocratie républicaine, qui a renvoyé le chef de l'État à son talon d'Achille. » Et de clore l'éditorial sur l'enjeu principal : le retour de l'autorité.

Même choix éditorial du côté du *Figaro* et du *Monde*, qui, exhibant en « une » les incendies, somment l'État de réagir.



Le *Figaro* se montre plus menaçant encore le 19 mars. Véritable porte-parole du retour à l'ordre et du cap autoritaire du gouvernement, Vincent Trémolet de Villiers fixe les priorités de l'État et n'hésite pas à grossir les violences jusqu'à la caricature de façon à mieux légitimer la répression (nous soulignons) : « Des décisions attendues depuis longtemps ont été prises. Leur principe est évident [...]. La violence, en effet, s'installe comme chez elle dans notre pays. [...] Si, depuis trois mois, chaque samedi, Paris est une ZAD, cela fait des années que règne dans des centaines de quartiers de banlieue [...] la loi du plus fort, du trafic, de la violence gratuite, de l'incendie ludique. [...] À Notre-Dame-des-Landes, c'est la force hirsute qui, d'occupations illégales en menaces d'affrontement, l'a emporté. L'État, là aussi, a cédé. [...] La rage décomplexée et son cortège de tags, de flammes, de pillages, de chasse aux flics étend sa fumée noire. L'attaque en meute, la destruction gratuite deviennent des pratiques sociales ordinaires. [...] Le défi que lancent les casseurs [à Emmanuel Macron] l'oblige à faire la preuve implacable, dès samedi prochain, de l'autorité de l'État. Dans les centres-villes, d'abord, sur tout le territoire ensuite. La bataille sera longue et difficile : c'est la plus urgente du quinquennat. » Ce morceau de bravoure vous est offert par *Le Figaro* (en partenariat avec Michael Bay).

Cette tonalité excède de loin les frontières de la presse écrite, et constitue la « petite musique » des lignes éditoriales à la télévision et à la radio. Ainsi de l'édito offusqué d'Alba Ventura, sur RTL, le lundi 18 mars : « L'autorité c'est pour quand ? À quel moment les pilotes montent dans l'avion ? Si on est dans un État de droit, il doit y avoir des réponses de fermeté. Quand on en arrive là, [...] non seulement la réponse policière n'était pas au niveau, mais la réponse pénale n'est visiblement pas suffisante. [...] On le sait maintenant, les gilets jaunes ne sont plus un mouvement démocratique, ils ne manifestent pas pour leur droit. Ils appellent à la casse ou en sont complices. C'est tout. Et ça fait des semaines qu'on tolère ça. [...] Donc ces manifs, pardon, mais elles devraient être désormais interdites. »

Sur France Inter, au lendemain des annonces sécuritaires d'Édouard

Et il faut être un éditorialiste déconnecté de la trempe de celui du *Monde* pour affirmer, décontenancé, que « le pouvoir exécutif semblait avoir retrouvé une prise sur les événements » à la faveur du grand débat national. Un « espoir » que la seule journée du 16 mars aurait évidemment « douché ». Une chose est sûre : le matraquage éditorial du grand quotidien au sujet des vertus du grand débat et celui des médias dominants au sujet de « l'essoufflement du mouvement » auront au moins permis de convaincre... leurs propres éditorialistes !



Philippe le 19 mars, le pluralisme consiste visiblement à discuter de ces annonces d'abord avec Sébastien Chenu, porte-parole du Rassemblement national, puis avec Christophe Castaner en personne. Et l'on peut compter sur Léa Salamé, face au Rassemblement national, pour garder la tête froide et ne pas pousser le débat toujours plus à droite en encourageant la surenchère sécuritaire (dans le but, évidemment, de ne pas arracher la petite phrase scandale). Florilèges de ses questions :

- « Quand vous avez vu ce qui s'est passé samedi, est-ce que vous avez regretté de ne pas avoir voté la semaine dernière la loi anticasseurs ? »
- « Édouard Philippe a estimé qu'il y avait eu une forme de consigne pour que [les policiers] n'utilisent pas ou peu les LBD. Faut-il que les policiers les utilisent plus massivement et avec moins de scrupules ? »
- « Vous avez vu, on a vu samedi des policiers armes au pied, qui ne sont pas intervenus contre les gilets jaunes ou contre les casseurs. Est-ce que là, vous leur dites : "Il faut intervenir plus massivement ?" »

Cette escalade, co-construite par le pouvoir politique et les grands médias, contribue à instaurer un climat de peur et à « normaliser » les outrances. C'est ainsi qu'une grande matinale de service public, celle de France Info, invitait le 22 mars au matin le général Bruno Le Ray, gouverneur militaire de Paris et responsable des forces anti-terroristes « Sentinelle ». Si les propos du militaire ont défrayé la chronique, la dernière réaction du journaliste Marc Fauvelle n'a, quant à elle, pas semblé susciter beaucoup d'émoi :

- Bruno Le Ray : « Les consignes sont extrêmement précises. Ils ont différents moyens d'action pour faire face à toute menace. Ça peut aller jusqu'à l'ouverture du feu. [...] »
- Marc Fauvelle : « Jusqu'à l'ouverture du feu, c'est ce que vous dites, ils tirent en l'air dans ces cas-là ? »
- Bruno Le Ray : « Non, les soldats appliquent les mêmes consignes, ils donnent des sommations dans les cas éventuels d'ouverture du feu. [...] »
- Marc Fauvelle : « Et s'il le faut, ils pourront donc tirer ? C'est ce que vous nous dites, ce matin, en cas de danger très grave évidemment hein. »

- Bruno Le Ray : « Si leur vie est menacée ou celle des personnes qu'ils défendent, effectivement. »
- Marc Fauvelle : « Est-ce que vous ne craignez pas que certains casseurs en fassent carrément un défi, et qu'ils viennent, passez-moi l'expression, casser du militaire demain ? »

Voilà la crainte de Marc Fauvelle face aux déclarations du militaire. Vous avez dit misère du journalisme ?

LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE : LE VRAI COUPABLE

À la télévision, les émissions de débats ont été à l'avenant. Le plateau des « informés » de France Info accueillait quatre invités le 18 mars, se faisant tous principalement l'écho des éléments de langage gouvernementaux. Saveria Rojek, journaliste politique sur Public Sénat, l'inénarrable Driss Aït Youssef, qui sature l'espace médiatique depuis décembre, Stéphane Vernay, directeur de la rédaction parisienne de *Ouest-France* et François d'Orcival, éditorialiste politique à *Valeurs actuelles*. L'idée générale ? La surenchère sécuritaire est une excellente nouvelle. Extraits choisis :

- Saveria Rojek : « Les drones, c'est une bonne chose, et plus généralement, une évolution dans la fameuse doctrine du maintien de l'ordre, avec plus d'agilité, plus de mobilité, ça, ça paraît une évidence même, une nécessité même. La fameuse Loi anti-casseurs, on se dit, "Mais comment est-ce possible [...] qu'elle ne soit toujours pas appliquée ?" puisque cette loi permet des fouilles, une interdiction de manifester. [...] Ils ont besoin d'encore un peu de temps avant de la valider [au Conseil constitutionnel], c'est vrai que c'est un problème. »

La démocratie selon les éditorialistes : quelle chose encombrante !

- Stéphane Vernay : « À partir du moment où vous interdisez la manifestation, où elle est interdite en amont, vous pouvez aussi prendre des mesures juridiques contre les organisateurs, ce que vous ne pouvez pas faire quand la manifestation n'est pas interdite. »
- Jean-François Achilli : « François d'Orcival ? Interdire, tout court ? »
- François d'Orcival : « Interdire tout court. »

Urgence, autorité... le la est donné. Terminons avec Driss Aït Youssef, qui pointe du doigt la « polémique » sur l'usage des LBD, responsable selon lui des violences de l'acte XVIII : « D'une certaine manière, [il y a eu] un renoncement avec cette polémique sur le lanceur de balles de défense, qui est justifié dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre donc de police administrative, mais pas de police judiciaire. Or, ce qu'on a vu samedi dernier, on n'est plus dans de la police administrative, c'est plus du maintien de l'ordre, c'est des violences urbaines, ce sont des émeutes. [...] Les policiers, les CRS et les gendarmes mobiles ne sont pas là pour faire de la répression. Ils sont là pour faire de la prévention et donc pour accompagner les manifestants. »

Le débat autour de l'usage des LBD, et plus largement celui concernant les violences policières, aura ainsi fait long feu dans les médias dominants. Dans les pas du Conseil de l'Europe, du Défenseur des droits ainsi que d'autres organisations et associations, Michelle Bachelet, haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, demandait le 6 mars « une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force ». Une déclaration qui n'avait pas manqué de susciter les commentaires narquois de Jean-Michel Apathie :

jean-michel aphantie ●
@jmaphatie

Suivre

À lire le titre, on croirait que c'est le Conseil de sécurité de l'ONU qui réclame une enquête sur la police et les #giletsjaune Renseignements pris, c'est une sous secrétaire désœuvrée qui s'est exprimée un jour ou elle s'ennuyait. Étonnant, non ?

Agence France-Presse ● @afpfr
"Gilets jaunes": l'ONU réclame à Paris une enquête sur l'usage excessif de la force" #AFP
Afficher cette discussion

jean-michel aphantie ●
@jmaphatie

Suivre

Quand on voit les violences de l' #ActeXVII des #GiletsJaune on comprend que l'urgence ce n'est pas d'enlever les #LBD aux forces de l'ordre. Et si l'on repense à la demande de @mbachelet on voit où est l'irresponsabilité.

jean-michel aphantie ●
@jmaphatie

Suivre

Lu sur les chaînes infos : « Champs Élysées saccagés » « Mis à sac » Chaos sur les Champs ... Rien ne justifie cela, aucune revendication ne justifie cela @mbachelet #ActeXVIII #GiletsJaune

Déjà discrédité sur le moment, ramené à une simple « polémique » voire à un délire sous la plume de certains éditorialistes, la mise en question de l'usage des LBD est ainsi devenue, dans la foulée de l'acte XVIII, non seulement nulle et non avenue, mais plus encore responsable des scènes de violences. Une tendance systématique que met également en lumière Samuel Gontier dans deux articles publiés les 18 et 19 mars sur *Telerama.fr*: « Le grand remplacement est en marche et l'absence de LBD est responsable du saccage des Champs-Élysées » et « Plaidoyers pour la liberté de mutiler (le retour en grâce du LBD) ». Petite sélection de son tour d'horizon télévisuel témoignant, une fois encore, d'un pluralisme au sommet de sa forme: — Guillaume Roquette, du *Figaro Magazine*, sur LCI: « *Quand on voit ces images, on se dit: "comment se fait-il qu'il y ait encore un débat sur les policiers qui en font trop, qu'il y ait un supposé Défenseur des droits qui se répand en jérémiades sur les plateaux de télévision?"* » — Dominique de Montvalon (LCI): « *Une des conséquences des débats qui ont eu lieu sur l'usage des LBD, c'est que la portée des LBD a été réduite.* » — Jean-Michel Apathie (France 5): « *La pression ignoble qu'ont fait peser tout un tas de gens, du Défenseur des droits à la commissaire de l'ONU, sur les policiers, tous les relais qui ont dit que la police était répressive ont conduit la police à une espèce d'inhibition.* » — Driss Aït Youssef (BFM-TV): « *Le fait d'avoir retiré le LBD, c'est une défaite politique.* » — Ruth Elkrief (BFM-TV): « *La polémique sur les LBD a fait qu'on a donné des consignes sur leur utilisation qui n'étaient peut-être pas les bonnes.* »

Les lignes éditoriales des grands médias sont tout autant définies par les angles avec lesquels ils choisissent de traiter un phénomène social, calqués bien souvent sur ceux de l'agenda politique, que par les invités choisis à un instant T pour répondre à ces cadrages. Suite à l'acte XVIII, et dans la droite ligne des déclarations autoritaires du gouvernement, l'agenda médiatique a ainsi été dominé par les questions sécuritaires, montées en épingle par des chefferies éditoriales sujettes à une commune obsession: rétablir l'ordre social. Non seulement ces questions ont été les seules à avoir eu droit de cité, mais les débats ont été en outre rythmés par des responsables politiques majoritairement de droite, auxquels les grands médias ont ouvert un boulevard les 18 et 19 mars. En résulte un climat foncièrement anxiogène, produit d'un journalisme d'anticipation qui nourrit le sensationnel et prépare au pire, au mépris de tout pluralisme.

[1] Pour un bilan des violences policières, on peut se reporter au « *Panoramique* » régulièrement actualisé par *Mediapart*, et réalisé notamment à partir des signalements de David Dufresne.

[2] Précision méthodologique: nous avons combiné différentes sources pour réaliser cette recension, ce qui ne garantit pas, pour autant, un comptage exhaustif (notamment dans le cas des chaînes d'information en continu LCI et CNews).

Les trois sources principales sont le site *Politiquemedia*, les pages web des médias recensés et les fils Twitter des invités.

[3] David Assouline, pour le premier, dénonce « *l'amateurisme* » du gouvernement, « *les atteintes à la liberté de circuler des citoyens parisiens* » confrontés à « *des situations de quasi-guerre sans aucune défense possible* »: « *C'est insupportable, ça ne peut pas durer, une ville ne peut pas soutenir ça.* » Delphine Batho, quant à elle, était invitée au sujet de la Marche pour le climat, mais n'a pas pu s'empêcher de fustiger « *l'ambiguïté insupportable [du mouvement des gilets jaunes]* » en affirmant qu'« *on ne combat jamais les injustices par la violence* ».

Tranche soirée

17h00	BFM	« BFM Story »	* Jérémie Clément * Jeanne d'Hauteserre * Marie Lebec * Laurent Jacobelli * Damien Abad * Fabien Roussel * Guillaume Larrivé	* Porte-parole de la liste RIC * LR * LREM * RN * LR * PC * LR
19h00	LCI	« 24H Pujadas »	Christophe Castaner	* LREM
19h00	CNews	« Punchline »	* Yael Braun-Pivet * Damien Abad * Gabrielle Siry	* LREM * LR * PS
19h00	BFM	« 19H Elkrief »	* Valérie Boyer * Sylvain Maillard * Brice Hortefeux * Raphaël Glucksmann	* LR * LREM * LR * PS-Place Publique
19h20	France Info	« 19h20 Politique »	Jean-Michel Fauvergue	LREM
20h00	France 2	JT	Édouard Philippe	LREM
21h00	BFM	« News et compagnie »	* Agnès Evren * Manuel Bompard * Jean-Baptiste Djebbari	* LR * LFI * LREM
21h00	CNews	« Le grand journal »	* Fiona Lazaar * Roxane Lundy	* LREM * Générations
22h00	BFM	« Grand Angle »	* Jean-Christophe Lagarde * Nadine Morano * Aurore Bergé * Jean-Lin Lacapelle * Sergio Coronado	* UDI * LR * LREM * RN * LFI
23H	France 3	« Soir 3 »	Laurent Nuñez	LREM

Tranche matinale

7h20	CNews	« L'invité politique »	Emmanuelle Wargon	LREM
7h35	France 2	« Les 4 Vérités »	Hugues Renson	LREM
7h40	Sud Radio	« L'invité politique »	Brice Hortefeux	LR
7h45	RTL	« L'invité de RTL »	Laurent Nuñez	LREM
7h50	France Inter	« L'invité de Léa Salamé »	Guillaume Larrivé	LR
8h00	Public Sénat	« Territoires d'info »	Pierre-Yves Bournazel	Agir (ex LR)
8h15	Europe1	« L'interview d'Audrey Crespo-Mara »	Brune Poirson	LREM
8h15	Radio Classique	« L'invité politique de Guillaume Durand »	Gilles Le Gendre	LREM
8h30	LCI	« L'invité politique »	Delphine Batho	Génération Écologie
8h30	France Info	« 8h30 Fauvelle/Dély »	Frédéric Péchenard	LR
8h30	Public Sénat	« Territoire Sénat »	David Assouline	PS
8h35	BFM/RMC	« Bourdin Direct »	Élisabeth Borne	LREM
9h00	LCI	« L'heure de Bachelot »	Isabelle Florennes	Modem

Les invités politiques dans l'audiovisuel le 18 mars 2019

ANTISÉMITISME : LES GILETS JAUNES AU TRIBUNAL MÉDIATIQUE

Entre le 10 et le 20 février, un certain nombre d'actes antisémites ont été relatés par les médias¹. Cette séquence s'inscrit dans un contexte particulier, puisque le 11 février, le ministre de l'Intérieur rapportait les statistiques de l'année 2018 sur les actes antisémites, et s'inquiétait de leur augmentation de 74 %. Ce chiffre sera par la suite une sorte de leitmotiv avancé dans la quasi-totalité des évocations médiatiques de l'antisémitisme. Mais c'est surtout à partir de l'agression verbale antisémite d'Alain Finkielkraut par des gilets jaunes, le 16 février, qu'une grande partie de la classe politique, des intellectuels médiatiques et des éditocrates ont accusé les gilets jaunes d'être à l'origine de cette « explosion » d'antisémitisme.

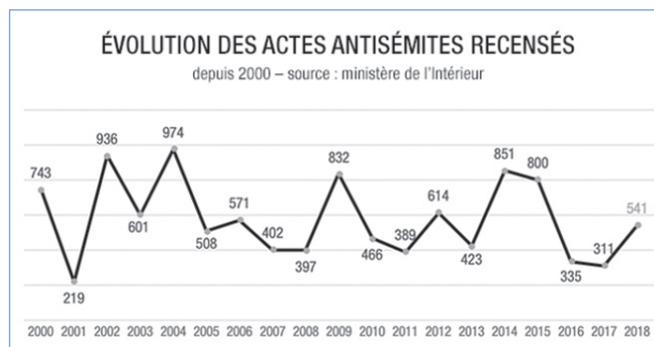
AUGMENTATION DE 74 % DES ACTES ANTISÉMITES

Le 11 février, au soir de la profanation des portraits de Simone Veil et du mémorial dédié à Ilan Halimi et sur le site de ce mémorial, le ministre de l'Intérieur annonçait une augmentation de 74 % des actes antisémites au cours de l'année 2018. Le ministre dira même que « **l'antisémitisme a progressé de 74 % dans ses cris d'horreur l'année écoulée** » (ce qui n'a pas de sens et sera corrigé par le communiqué officiel²). Les médias ont repris ce chiffre de 74 % pour dénoncer une forte recrudescence des actes antisémites au cours de l'année 2018, certains n'hésitant pas à parler d'« explosion ».

Précisons-le d'emblée: notre propos n'est pas de tergiverser sur les chiffres — chaque acte antisémite est un acte de trop —, mais de montrer comment les grands médias, ayant dans leur grande majorité exhibé en « une » ce pourcentage, l'ont utilisé de manière décontextualisée. En effet, parler d'une augmentation de 74 % des actes antisémites n'est pas faux si l'on compare à la seule année précédente (2017), mais doit être nuancé si l'on se réfère à une plus longue période. Certains médias ont d'ailleurs remis la déclaration du ministre en perspective au lieu de la reprendre les yeux fermés. C'est le cas, dès le 11 février, de France Info, et le 12 février, de France Culture, de LCI, des Décodeurs du Monde ou encore du Figaro.

Le 14 février, Jérôme Latta propose sur son blog (hébergé par Mediapart) une analyse de ce chiffre dans un article intitulé « Actes antisémites: un pourcentage est-il une information? ». Il indique que le chiffre d'une augmentation de 74 %, qui peut paraître très alarmant, se rapporte à un nombre relativement restreint d'actes: 311 en 2017 et 541 (+74 %) en 2018: « On peut d'abord estimer, même si cela mérite débat, que relativement à une population de 67 millions d'habitants, les faits concernés sont (intolérables mais) marginaux. On doit surtout affirmer que la variation de ce chiffre d'une

année à l'autre est d'une portée très limitée, potentiellement trompeuse. » À propos de cette statistique annuelle, Jérôme Latta reproduit le tableau suivant:



Et il le commente ainsi:

De fait, l'examen de cette donnée depuis l'année 2000 indique que:

- ses variations annuelles sont très importantes;
- le chiffre a été plus élevé 9 fois (sur 19);
- le chiffre 2018 est en dessous de la moyenne (574);
- il est très en deçà des niveaux de 2014 (851) et 2015 (800).

En établissant l'analyse sur un temps plus long, il montre comment ce pourcentage ne constitue pas « en lui-même une information, malgré son objectivité apparente », mais une information qu'il convient de contextualiser. Or, beaucoup de médias n'ont pas pris cette peine, ce qui, du point de vue des pratiques journalistiques, est une lacune — la mise en contexte des informations faisant partie de ces pratiques professionnelles qui distinguent ou devraient distinguer les journalistes des autres commentateurs de l'actualité. Ils se sont souvent contentés de citer le pourcentage d'augmentation, donnant ainsi l'impression biaisée d'une extraordinaire flambée d'antisémitisme en France. Mais la non-contextualisation de ce chiffre dans son domaine propre a eu un autre

effet, d'ailleurs complémentaire du premier : elle a favorisé un rapprochement avec le contexte plus général et plus immédiat, avec le fait social majeur de ces derniers mois, le mouvement des gilets jaunes.

DES GILETS JAUNES ANTISÉMITES ?

Avant le mois de février, certains grands médias s'étaient déjà livrés à des généralisations abusives en associant sans nuance le mouvement des gilets jaunes à quelques actes antisémites en son sein, notamment dans *L'Obs* (« Gilets jaunes, racisme, homophobie, violences et autres dérapages », 19 nov.) ou dans *L'Express* (« Gilets jaunes : enquête ouverte sur des insultes antisémites », 23 déc.) et sur France 2 (« Gilets jaunes : sur fond d'antisémitisme, les dérapages se multiplient », 20h, 23 déc.), ce qui avait suscité une ferme réaction de Claude Askolovitch sur Slate.fr : « La défense des juifs, ultime morale des pouvoirs que leurs peuples désavouent », sous-titrée : « L'affaire des "gilets jaunes" n'est pas une histoire juive ; il serait fâcheux qu'elle le devienne ».

Par ailleurs, certains actes ont été immédiatement imputés dans les grands médias à des gilets jaunes, sans que nulle preuve ne vienne fonder de tels rapprochements. C'est le cas par exemple du tag « Juden », inscrit sur la vitrine du restaurant Bagelstein, qui a circulé en boucle sur les écrans des chaînes d'info en continu pendant des « débats » sur les gilets jaunes. Une désinvolture journalistique poussée à l'extrême par CNews, qui publiait le 11 février un article intitulé « Les manifestations des gilets jaunes couvent-elles une montée de l'antisémitisme ? » Où l'on pouvait lire le paragraphe suivant, fruit d'une enquête approfondie :

« Une inscription « Juden » (« juifs » en allemand) sur une vitrine d'un restaurant Bagelstein à Paris. Des croix gammées sur la devanture d'un local du Parti communiste à Vienne en Isère. Ces derniers jours, les actes antisémites se multiplient un peu partout en France. Si le lien avec le mouvement des gilets jaunes n'est pas toujours établi, il y a tout de même une corrélation entre les jours de manifestation et ces actes condamnables. »

C'est à partir de l'agression d'Alain Finkielkraut, le 16 février, lors d'une manifestation des gilets jaunes, que la tentative d'affubler ces derniers de l'étiquette infamante d'antisémites s'est faite la plus virulente. L'académicien, plus que jamais sous les projecteurs après cette attaque, a dû répondre favorablement à une poignée d'invitations médiatiques, le jour même, le 16 février, pour *Le Journal du dimanche* et *Le Parisien*, puis le lendemain 17 février sur BFM-TV, CNews et LCI, puis le 18 sur France 3 et *Le Figaro*, le 19, *Le Point*, le 20 sur Europe 1 et le 23 sur France 5³.

On peut s'étonner de cette observation du philosophe affirmant avoir été « très étonné de l'ampleur que l'événement a prise » (*Le Point*, 19 févr.)... alors qu'il n'a pas peu contribué à lui donner cette ampleur. Cela dit, si son agression a été l'occasion d'associer gilets jaunes et antisémitisme, il n'a lui-même que modérément participé à l'hallali, préférant insister sur la responsabilité, à ses yeux, d'une certaine gauche intellectuelle :



« Cela fait beaucoup de temps qu'une certaine intelligentsia et des journalistes me traitent de réac, de fasciste, de raciste. Ce que j'ai vécu, c'est un air de déjà-vu. Ces gilets jaunes, cette plèbe incontrôlable, ne faisaient que traduire en acte l'hostilité d'une intelligentsia. Ils m'ont attaqué de manière très fruste, mais tout cela a été intellectualisé bien avant. [Quant aux gilets jaunes,] c'est devenu une secte avec un autisme de secte qui refuse de s'informer en dehors de la secte. C'est un mouvement qui est en train de devenir totalitaire. » (*Le Point*, 19 févr.)

D'autres auront soin d'aller plus loin dans l'amalgame entre gilets jaunes et antisémitisme. Sur Europe 1, l'essayiste-écrivain-cinéaste-philosophe-journaliste Bernard-Henri Lévy répond le 18 février à Nikos Aliagas :

— Nikos Aliagas : « D'où vient cette violence ? On dit qu'elle est en marge de la manifestation des gilets jaunes ; certains disent qu'elle est au cœur de la manifestation des gilets jaunes. Comment est-ce que cette boîte de Pandore a-t-elle été ouverte aujourd'hui en 2019, Bernard-Henri Lévy ? »

— Bernard-Henri Lévy : « Mais écoutez, comment est-ce qu'elle a été ouverte ? Il y a beaucoup de responsabilités, mais en tout cas certainement pas aux marges parce que c'est des violences, malheureusement, violences contre les journalistes, violences contre les policiers, violences contre la représentation nationale, elle a commencé dès le premier acte de ce mouvement, et la violence contre les juifs, les slogans antisémites, c'est comme le terme de ce mouvement. On commence par le référendum d'initiative populaire et on finit par l'antisémitisme. On commence avec Rousseau et on finit avec Doriot. Mais c'est pas les marges, ça, c'est le cœur du mouvement. »

On ne voit pas bien ce qui conduit du référendum d'initiative populaire à l'antisémitisme, ni de Rousseau à Doriot (le pire collaborationniste)! On ne voit pas bien non plus en quoi les diverses violences évoquées seraient au cœur du mouvement des gilets jaunes, alors qu'il est notoire que l'immense majorité d'entre eux se déclarent pacifistes. Mais BHL est bien obligé de malmener la logique pour insinuer que l'antisémitisme est au cœur d'un mouvement populaire qui se bat pour l'amélioration de ses conditions d'existence. L'insulte se substitue à la démonstration. Chez ce personnage, c'est loin d'être nouveau voire... au cœur de sa démarche!

En tout cas, il n'en fallut pas plus pour que l'intellectuel médiatique bénéficie à son tour des faveurs des grands médias⁴:

«Gilets jaunes»: l'antisémitisme est «au cœur» du mouvement (BHL)

Antisémitisme-Gilets jaunes : pour BHL, « on commence avec Rousseau et on finit avec Doriot »

Bernard-Henri Lévy somme les Gilets jaunes de condamner l'antisémitisme

BHL - Trois remarques sur l'antisémitisme qui vient

L'auteur de « L'idéologie française » revient sur les Gilets jaunes et l'antisémitisme. Sur l'entente républicaine et la proposition du recours à la loi.

Bernard-Henri Lévy : "On a entendu trop de mais" dans les condamnations de l'antisémitisme

Le lendemain (19 févr.), c'est Philippe Val, ancien directeur de France Inter, qui est convié sur BFM-TV par Ruth Elkrief et qui prend vaillamment le relais: « [...] Une cinquantaine de milliers de personnes, qu'on appelle le peuple, qui ne sont pas le peuple dans un pays de 67 millions d'habitants, d'une extrême droite et d'une extrême gauche qui sont d'accord sur tout, y compris sur l'antisémitisme [...]. Ces gilets jaunes aujourd'hui, hélas peut-être, j'en suis désolé pour eux, mais c'est le signe de la honte depuis l'affaire de Finkielkraut, depuis tout ce qui s'est passé, depuis l'Arc de triomphe, les attaques contre les juifs, les quenelles, c'est fini! On peut plus dire "on n'a pas de représentants, on est un mouvement libre", non! il faut des représentants clairs et nets pour les revendications, et ça, ce

n'est plus acceptable. Le gilet jaune, c'est le gilet de la honte. »

Extrême droite, extrême gauche, gilets jaunes, tous dans le même sac! C'est qu'en matière d'antisémitisme, Val s'y connaît⁵. À l'instar de BHL, il imagine sans doute que le crédit et la notoriété que les médias lui accordent encore le dispensent d'argumenter autrement que par invectives méprisantes, des mots choisis pour être blessants (le « gilet de la honte »). Le tout avec la bénédiction de Ruth Elkrief qui, loin de réclamer qu'il étaye un tant soit peu ses propos, conclut, visiblement sous le charme: « Voilà une déclaration extrêmement forte! »

Poursuivons avec Jean-Michel Apathie, le 21 février dans la matinale d'Europe 1: « Évidemment, il ne s'agit pas de dire que les gilets jaunes sont antisémites, et que ceux qui soutiennent les gilets jaunes sont antisémites, le propos n'est pas du tout celui-là. Il s'agit de s'interroger sur l'idéologie, parce qu'elle existe, des gilets jaunes, telle qu'elle s'exprime notamment sur les réseaux sociaux. Que n'aiment pas les gilets jaunes? Voire, que détestent-ils? La banque, la finance, les parlementaires, les élites, et ils sont adeptes, pour beaucoup d'entre eux, de la plupart des théories du complot. Qu'est-ce que c'est l'idéologie antisémite? C'est ne pas aimer la banque, la finance, les parlementaires et les élites, et croire à la pire des idéologies complotistes, c'est-à-dire que tout est de la faute des juifs. Donc on voit bien qu'il y a un croisement entre les deux idéologies. Ce n'est pas un hasard si c'est au moment du mouvement des gilets jaunes que des actes antisémites nombreux, très nombreux, se produisent. Encore hier à Paris, des inscriptions antisémites; et ce n'est pas par hasard que des antisémites enfilent avec plaisir un gilet jaune.

Examinons le raisonnement. Et quel raisonnement! Les gilets jaunes ne sont pas antisémites, mais des antisémites en puissance, car leur « idéologie » (critique du système financier, des élites politiques, etc.) se croise avec celle des antisémites. L'éditocrate n'a pas l'air de se rendre compte que de telles généralisations se fondent sur les pires clichés antisémites, quand elles ne les entretiennent pas elles-mêmes. Déjà sur France 5, Jean-Michel Apathie et Maurice Szafran sursau-

taient en entendant le mot « banquier » prononcé par Monique Pinçon-Charlot.

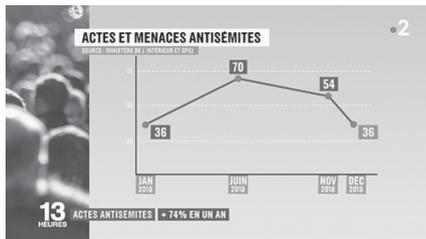
Un raisonnement pour le moins inquiétant que tenait également Raphaël Enthoven dans *Paris-Match*, le 25 février, lors d'un entretien titré « Raphaël Enthoven: "l'antisémitisme est un principe d'explication générale du monde" »: — Yannick Vély (journaliste): « D'ailleurs, vous avez expliqué en quoi le mouvement des gilets jaunes d'abord motivé par de justes revendications sociales, portait en lui cette haine. » — Raphaël Enthoven: « L'un des paradoxes (et non le moindre) du mouvement des gilets jaunes, est que la colère n'a jamais été atténuée par les différentes conquêtes (Le gel des frais bancaires, hausse du Smic [NDLR: Quelle hausse?] et de la de la prime d'activité, défiscalisation des heures sup', suppression des hausses de taxes sur les carburants etc.)... Ce qui laisse penser que les doléances en question n'étaient elles-mêmes que l'alibi d'une haine plus fondamentale, qui prenait les atours avantageux d'une colère sociale. [...] Quant au cousinage des gilets jaunes et de l'antisémitisme, il tient à la parenté entre le sentiment (parfois légitime) que le juste fruit du travail est dérobé aux gens qui travaillent par des gens qui s'engraissent, et le sentiment (toujours fou) que les juifs contrôlent et exploitent le monde en secret. Je ne dis pas que l'un vaut l'autre, mais qu'il est plus facile d'adhérer au second quand toute vision du monde se résume au premier. Quand j'entends Jean-Luc Mélenchon ou Étienne Chouard se défendre de tout antisémitisme en déclarant sincèrement que la haine des juifs est une saloperie, je me dis qu'ils commettent l'erreur d'oublier que l'antisémitisme est aussi un principe d'explication générale du monde. C'est une haine qui, le juif n'étant pas identifiable, a eu besoin de se donner l'alibi d'un pouvoir imaginaire. Pour que les "gilets jaunes" éradiquent l'antisémitisme dans leurs rangs, il faudrait changer de façon de penser. »

Ce gloubi-boulga du philosophe médiatique affirme qu'il existerait un lien de parenté entre la critique de l'exploitation capitaliste et l'antisémitisme comme « principe d'explication du monde »... La première pouvant conduire au second. Cet amalgame malhonnête, le conduit ainsi à sommer

les gilets jaunes, dans leur ensemble, de « *changer de façon de penser* ». Rien que ça.

Enfin, *Le Monde* n'est pas en reste. Dans son éditorial du 19 février, le quotidien joint sa voix à la petite chorale médiatique en fustigeant « *la haine* » au sein du mouvement des gilets jaunes. Une haine qui serait dirigée pêle-mêle « *contre les élus, à commencer par le président de la République, contre les élites ou supposées telles, contre les riches, contre les médias et, au bout du compte, contre les juifs, éternels boucs émissaires en temps de crise et de conspirationnisme débridé – comme en témoigne l'explosion en 2018 du nombre d'actes antisémites en France* ».

L'éditorial du *Monde* est un bon résumé des amalgames médiatiques ressassés par les éditocrates, et qui ont consisté à établir un lien entre la hausse des actes d'antisémitisme en 2018 et le mouvement des gilets jaunes. Pourtant le 12 février, au journal télévisé de 13 heures de France Info, la présentatrice Marie-Sophie Lacarrau semblait infirmer cette assertion. Elle commentait ainsi le tableau représentant les menaces et actes antisémites en 2018: « *Sur cette courbe, l'évolution de ces violences au cours de l'année, aucune augmentation significative depuis le mouvement des gilets jaunes* ».



Il ne s'agit aucunement de dire que ces actes ne sont « rien », mais de voir que nos commentateurs patentés ne semblent guère se soucier des données disponibles. Dire, comme Jean-Michel Apathie, que « *ce n'est pas un hasard si c'est au moment du mouvement des gilets jaunes que des actes antisémites nombreux, très nombreux, se produisent* », c'est donner une information biaisée – sinon une contre-vérité – qui a malheureusement pesé lourd dans le débat médiatique.

DU POUVOIR DES MÉDIAS

Mais le plus grave n'est peut-être pas là. Les outrances des éditocrates ont, avec le temps, perdu de leur crédibilité, et apparaissent, même aux yeux les moins avertis, pour ce qu'elles sont: de la gonflette intellectuelle infatuée d'elle-même. Ils ne convainquent plus, s'ils ont jamais convaincu. Reste que, avec le concours de la grande majorité des médias dominants, ces outrances calibrées pour faire du bruit médiatique, participent à l'instauration dans le débat public de problématiques qui vont faire, un temps, le lit de l'actualité.

Le cas est ici patent: le mouvement des gilets jaunes, tout entier axé sur l'amélioration des conditions d'existence d'une partie importante de la population, n'a, *a priori*, rien à voir avec l'antisémitisme. Après vérification non plus; on l'a vu, le lien entre la recrudescence des actes antisémites entre 2017 et 2018 et le mouvement des gilets jaunes dans son ensemble ne repose sur aucune base sérieuse. Il a fallu que certains de ces actes soient montés en épingle et repris en boucle sur les ondes, les journaux et les plateaux, surtout quand ils étaient le fait de gilets jaunes, comme l'agression de Finkelkraut, pour que le sujet fasse la Une de l'actualité.

Dès lors, une fois la problématique médiatiquement constituée, chacun a pu livrer son avis éclairé sur une pléiade de « sujets » divers, plus ou moins connexes: L'antisémitisme des gilets jaunes est-il de gauche ou de droite? Les gilets jaunes doivent-ils se désolidariser des actes antisémites? L'antisionisme est-il un antisémitisme? Doit-on interdire les manifestations des gilets jaunes? dénoncer « l'islamo-gauchisme » et l'ambiguïté de « la gauche »?

Le but recherché, et souvent atteint, n'est qu'accessoirement de convaincre la population que les gilets jaunes sont successivement tous des « casseurs », tous des complotistes, tous des antisémites. Chacun sait que ce n'est pas le cas. Il s'agit surtout, par ces vagues successives d'accusations, de généralisations et d'amalgames, de semer le doute, et d'instiller l'idée selon laquelle ces gilets jaunes ne sont finalement

GILETS JAUNES : UNE DÉRIVE ANTISÉMITE ?
LC1 10.22 DERNIÈRE MINUTE "Certains d'entre eux voudraient me casser la gueule" (A. Finkelkraut/LC1)

LES MANIFESTATIONS DES GILETS JAUNES COUVENT-ELLES UNE MONTEE DE L'ANTISÉMITISME ?

ANTISÉMITISME. VRAIMENT TOUS UNIS ?
NEWS TV 24/7 Le philosophe A. Finkelkraut, jeudi samedi, "ne sait pas" s'il participera à la marche contre l'antisémitisme prévue demain

Le Monde

Antisémitisme: la face sombre des gilets jaunes

BFM TV UN MOUVEMENT DÉBORDÉ PAR LA HAINE ?

« Le spectre de l'antisémitisme hante les manifestations des "gilets jaunes" »

Dans une tribune au « Monde », le philosophe Gérard Besson s'insurge contre le discours de « pas d'amalgame » régnant.

GILETS JAUNES : LA LIBÉRATION DE LA HAINE ?
LC1 10.35 GILETS JAUNES "Je n'ai pas vraiment eu le temps d'avoir peur" (A. Finkelkraut/LC1)

« Gilets jaunes » : de la colère à la haine

Si le mouvement des « gilets jaunes » ne peut être réduit aux manifestations antisémites, force est de constater sa difficulté à condamner ces actes et à faire le ménage dans ses rangs.

ANTISÉMITISME : LOIN DE L'UNION SACRÉE !
LC1 09.10 DERNIÈRE MINUTE "L'islamo-gauchisme est en train de bouffer la France" (É. Zemmour/LC1)

Antisémitisme : les « gilets jaunes » face à leurs responsabilités

Alors que des actes antisémites se multiplient dans les cortèges, les manifestants rechignent à les condamner, par crainte de diviser un mouvement qui se veut ouvert à tous.

pas très nets, qu'il vaut mieux se méfier et garder ses distances. Comme l'un d'entre eux, François Boulo, l'exprimait clairement: « *Les gens des médias ne veulent pas que le monde change. Ils savent très bien l'impact des actes racistes ou antisémites sur l'opinion publique et sautent sur la moindre occasion pour nous discréditer.* » On ne saurait mieux conclure.

[1] 10 février: tag « Juden » sur la vitrine du restaurant Bagelstein à Paris; 11 février: arbres coupés au mémorial Ilan Halimi, croix gammée sur des portraits de Simone Veil; 14 février: croix gammées sur un chantier à Blois, inscription antisémite à Paris « Macron Jews' Bitch »; 15 février: lettre antisémite adressée à Carole Delga (présidente de la région Occitanie) et Kleber Mesquida (président du conseil départemental de l'Hérault); 16 février: agression d'Alain Finkelkraut; 19 février: cimetière profané à Quatzenheim, inscription « Mort aux juifs » sur la synagogue de Bry-sur-Marne, facebook-live de France 3 interrompu pour commentaires antisémites à propos de la profanation du cimetière de Quatzenheim; 20 février: tags de croix gammées au cimetière d'un village près de Lyon (cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité).

[2] L'antisémitisme peut progresser, mais mesurer cette progression en termes de pourcentage est impossible.

[3] Ici encore, liste sans doute non exhaustive.

[4] Sources: *Le Figaro* (18 févr.); *Le Point* (18 févr.); *Ouest-France* (18 févr.); *Le Point* (1^{er} mars); *L'Obs* (18 févr.).

[5] On se reportera utilement à nos riches archives en ligne sur Philippe Val, et notamment celles concernant l'affaire Siné.

L'ONU DANS LE VISEUR DES ÉDITOCRATES

Le 6 mars 2019, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, rendait public son rapport d'activités 2018. Parmi ses conclusions, il est « demand[é] urgemment une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force », dans le cadre des manifestations des gilets jaunes depuis la mi-novembre. Le jour même et le lendemain, les éditocrates font part de leurs « commentaires » à l'égard de cette décision. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne l'apprécient guère... et ils le font savoir. Retour sur une séquence en deux actes, qui illustre le rapport tout particulier qu'entretiennent certains éditorialistes à l'égard de la question des droits de l'homme en France.

ACTE I. LES INDIGNATIONS SÉLECTIVES DE JEAN-MICHEL APHATIE

Dès la publication du rapport et la déclaration de Michelle Bachelet, Jean-Michel Apathie se fendait d'un tweet tout en nuance et marqué d'une ironie qui lui est propre. L'éditocrate y voyait l'œuvre d'une « sous-secrétaire d'État désœuvrée qui s'est exprimée un jour où elle s'ennuyait ». Mais c'était sans compter l'« édito » ravageur qu'il allait commettre le lendemain...

Ainsi, le 7 mars 2019, dans sa « chronique » quotidienne sur Europe 1, intitulée ce jour « L'ONU réclame à Paris une enquête sur "l'usage excessif de la force" : une intrusion spectaculaire dans la vie du pays », Jean-Michel Apathie prétend « expertiser » (selon ses mots) la demande faite par Michelle Bachelet à l'État français. Mais en guise d'expertise, on aura plutôt droit à un réquisitoire, dont les conclusions interviennent dès l'introduction. Morceaux choisis :

- » Cette demande, il faut l'expertiser. Est-ce qu'elle est légitime? Non. Et est-ce qu'elle est pertinente? Non. [Rires].
- » Donc c'est une intrusion spectaculaire dans la vie politique du pays et très rare: l'ONU ne s'adresse pas souvent à la France comme ça, il faut bien le dire.
- » L'ONU a déjà demandé et obtenu parfois, dans des circonstances historiques particulières mais dans quel cadre? Eh bien quand des pays étaient proches de sombrer dans la guerre civile. Quand il y avait des morts. Quand la démocratie ne fonctionnait plus. Est-ce que c'est le cas aujourd'hui en France, mais pas du tout! On n'en est pas du tout là, heureusement.

On n'en est pas là? Jean-Michel Apathie devrait se mettre au clair avec lui-même, puisqu'il laissait entendre le contraire dans « C à vous » (11 février), et une semaine plus tard sur Europe 1 (19 mars) :

Pris à partie par un Gilet jaune, Jean-Michel Apathie alerte sur "le début d'une guerre civile"

ÉDITO - "Gilets jaunes" : interdire les manifestations dans certains lieux ? "Un élément de guerre civile", pour Jean-Michel Apathie

Mais poursuivons. L'éditocrate se demande — question rhétorique — si Michelle Bachelet est « bien renseignée sur la situation française ». Réponse? « On peut en douter. Et c'est pour ça que cette demande apparaît illégitime. » C'est tout? C'est tout. D'ailleurs la question des violences policières n'a pas de raison d'être posée, puisque « les gilets jaunes qui le souhaitent portent plainte, et ne se gênent pas pour le faire quand ils estiment devoir le faire ». Et de remettre dix pièces dans la machine: « Est-ce qu'elle le sait ça, Michelle Bachelet? Ben apparemment pas. » Comme tout bon éditorialiste qui se respecte, Jean-Michel Apathie terminera par quelques petites leçons de morale, qu'il dispense à peu près à tout le monde (sauf à lui-même) :

Quand on prend connaissance du discours qu'elle a prononcé hier à Genève, on voit qu'elle penche complètement, c'est son droit politique, du côté des gilets jaunes. En fait hier, la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a fait de la politique, c'est presque un abus de fonction et moi je suggérerais à l'ONU d'ouvrir plutôt une enquête approfondie sur la haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU pour voir si elle est bien dans le cadre de sa fonction ou si elle déborde de temps en temps, et personnellement je n'ai pas de doute sur l'issue de l'enquête approfondie que ne mènera pas l'ONU sur Michelle Bachelet.

Cette demande n'est pas légitime



sion: « *Bonsoir à tous, ou rebonsoir. C'est la sensation du jour, hein? L'ONU qui fait la leçon à la France sur la crise des gilets jaunes, qui demande notamment une enquête sur un usage, je cite, "excessif de la force". Alors, Emmanuel Macron doit-il rendre des comptes ou bien le monde a-t-il perdu sa boussole?* »

Un bref « cadrage des faits », tout de même complété par Fanny Weil qui livre un extrait des paroles prononcées à Genève par Michelle Bachelet¹. En maître de la cérémonie, David Pujadas reprend directement la main, avec l'emphase qu'on lui connaît: « *La France sermonnée, admonestée par l'ONU, c'est dans l'ordre des choses, c'est le rôle de l'ONU, ou c'est irréal?!* »

Le rideau s'ouvre: sur le plateau, la plupart des invités se montrent très courroucés par cette demande, et vont le faire savoir...

Intermède 1 : Délégitimer le HCDH

À l'instar de leur confrère Jean-Michel Apathie, les invités du plateau de Pujadas vont commencer par (tenter de) délégitimer le HCDH et sa présidente. Serge Raffy, éditeur de *L'Obs*, ouvre le bal en affirmant que « *d'abord, c'est pas exactement l'ONU. C'est le haut-commissariat* », et il se déclare « *un peu surpris* » car « *d'ailleurs cette commission était déjà intervenue il y a quelques semaines, il y a quelques mois même, pour attaquer la France dès le début, sur l'affaire des gilets jaunes* ». Ainsi, pour lui, point de doute: « *C'est donc très politique. C'est pas une affaire de droit.* »

Il va être rejoint par Sophie Coignard, son homologue du *Point*, qui profitera d'une relance dont David Pujadas a le secret (« *Sophie, vous disiez: "on est chez les fous"?* ») pour porter l'estocade, avec une argumentation de haut vol: « *Certes, tout ce qui est excessif est insignifiant mais néanmoins, il en reste toujours quelque chose, c'est-à-dire que l'on pourrait considérer que M^{me} Bachelet, qui a été une présidente remarquée du Chili... ben finalement là, elle a fumé la moquette, et donc ben voilà, on l'écoute pas, c'est pas grave.* »

L'éditorialiste ne déborde, bien entendu, pas de sa fonction lorsqu'il suggère « *d'ouvrir plutôt une enquête approfondie sur la haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU* ». Car en matière de droits de l'homme, il faut reconnaître que Jean-Michel Apathie est en pointe. Pour preuve, une autre « chronique » du 1^{er} février 2019, sur les mêmes ondes, à propos des conditions de détention de l'ancien patron de Nissan-Renault au Japon:

Cette chronique c'est une défense des droits de l'homme. Parce que d'un point de vue révolutionnaire, les droits de l'homme ça s'applique aussi aux patrons. [...] Si Carlos Ghosn avait été un intellectuel, Anne Hidalgo aurait décidé de mettre son portrait géant sur la façade de l'hôtel de ville. Et si en plus Carlos Ghosn avait été de gauche il y aurait eu en plus une pétition immédiate pour demander sa libération. Mais voilà, Carlos Ghosn, c'est un patron. Et ça c'est horrible d'être un patron. Et en plus son crime, parce que ce qu'on lui reproche c'est de la fraude fiscale, ça paraît aujourd'hui dans l'échelle de nos valeurs, pire que des actes de pédophilie, de viol ou d'inceste. [...] Qu'il pourrisse en prison, Carlos Ghosn, on s'en moque. La France c'est le pays des droits de l'homme, mais la leçon ce matin, c'est que les droits de l'homme en France c'est bon pour tout le monde, sauf pour les patrons.

L'éditorialiste aurait pu poursuivre: « *et sauf pour les centaines de blessés, les éborgnés et mutilés durant les manifestations des gilets jaunes* »! Mais il ne l'a pas fait. Pour autant, lorsque son comparse Nikos Aliagas le trouve « *bien remonté ce matin* », Jean-Michel Apathie précise, ferme et droit: « *Oui, ça se divise pas comme des tranches de saucisson les principes. Les principes ça vaut pour tout le monde, sinon ce n'est pas des principes.* » Dont acte!

ACTE II. PARTI PRIS ET THÉORIES DU COMLOT CHEZ PUJADAS

Jean-Michel Apathie n'est pas le seul à exprimer son agacement vis-à-vis de la demande du haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH). Sur le plateau de l'émission « 24h Pujadas » du mercredi 6 mars 2019, trois éditorialistes et une représentante d'une formation politique sont présents pour commenter cette décision. L'émission s'ouvre sur les propos de Philippe Devigier, député UDI, qui se déclare « *un peu surpris que l'ONU s'occupe de ce qui se passe en France. Je pense qu'il y a tellement de théâtre d'opérations extérieures où l'ONU pourrait avoir une voix un peu plus forte* ». Sacha Houlié, député LREM, ajoute: « *La France reste un des plus grands États de droit du monde, et ça il appartient aussi de le redire [sic]* ». Un choix de paroles politiques à peine orienté. Puis le lancement de David Pujadas confirme le ton de l'émission:

On sait bien que dans ces instances de l'ONU, pardonnez-moi, mais il y a à boire et à manger. »

« On est chez les fous », demandait David Pujadas ?

Intermède 2 : Euphémiser les violences policières

Une fois l'instance de l'ONU délégitimée, les éditorialistes s'attaquent au constat. Et Serge Raffy ne va pas chercher plus loin que sa consœur : « *Je pense que l'on marche sur la tête avec un truc aussi fou. C'est-à-dire que bien sûr il y a eu des violences, mais on sait très bien qu'elles ont été partagées, qu'il y a eu des provocations, etc.* »

Il est rejoint par Laurence Marchand-Taillade, présidente de Forces laïques et ancienne secrétaire nationale du Parti des radicaux de gauche, qui fait part de son étonnement à l'égard de ce qu'elle considère être « *un paradoxe énorme* » : « *C'est assez surprenant que cette femme-là [qui a connu et vécu la répression de Pinochet, NDLR] puisse nous inclure dans cette liste de pays qui seraient d'une violence spectaculaire. Alors peut-être qu'on nous cache des choses [dit-elle en riant...] mais je pense pas [...] C'est extrêmement grave... donc je pense que oui il y a une instrumentalisation de l'ONU et il y a une façon de l'ONU de s'indigner à géométrie variable. [...] il faudrait aussi que l'ONU ait une façon de s'indigner qui soit juste et qui soit vraiment en direction des droits de l'homme.* »

S'il questionne aussi rapidement la légitimité des instances internationales (« *naturellement ces juges-là ne sont certainement pas irréprochables* »), l'éditorialiste du Figaro, Ivan Rioufol, va se montrer plus équilibré sur la question des violences des forces de l'ordre à l'égard des gilets jaunes, en précisant que ce rapport du HCDH « *corrobore un certain nombre d'observations que certains ont pu faire [...] sur l'extrême brutalité de la répression policière* ». Une brutalité sur laquelle, précise-t-il, « *il faut s'interroger et qui n'est pas à la mesure, d'abord des droits de l'homme et d'une démocratie qui se dit ouverte et bienveillante* ». Mais c'est une réserve de façade, lui permettant en réalité de mieux faire valoir ses obsessions, qu'il ne se prive pas de rabâcher à longueur de colonnes et de plateaux, du FigaroVox à CNews, chez Pascal Praud, en passant donc par LCI. Une obsession qui se résume facilement : ce ne sont pas les gilets jaunes qu'il faut taper, ce sont les jeunes de banlieue. Extrait : « *Par exemple [...] à Grenoble il y a eu ces derniers temps, trois ou quatre journées d'émeute où on a brûlé à peu près 70 voitures, c'est-à-dire bien plus que pendant ces quatre mois de gilets jaunes. [...] Dans ces cités-là, les forces de l'ordre se gardent de mettre de l'huile sur le feu. Il y a une sorte de prudence à ne pas affronter précisément une partie de cette population en colère.* » Les habitants des quartiers populaires en jugeront...

Intermède 3 : Exiger la fermeté

D'accord sur la nullité de l'ONU, d'accord sur les violences policières, nos éditorialistes vont également être d'accord et pareillement agacés de la réaction du gouvernement. Leur demande ? Une réponse ferme, car, tout de même, c'est bien de la France dont on parle. Sophie Coignard suggère donc de



« *changer de porte-parole, parce que c'est un sujet quand même un peu grave sur lequel le porte-parole pourrait manifester [...] un peu plus d'indignation, d'humanité* ». Envers les manifestants ? Pas exactement. Pour Sophie Coignard, il s'agit plutôt d'« *argumenter davantage qu'avec cette espèce de placidité atone qui me paraît totalement inadaptée à la situation* ». Et lorsque David Pujadas lui demande si elle souhaiterait « *un peu plus de vigueur* », l'éditorialiste du Point confirme : « *J'espère que la réaction du gouvernement français sera à la mesure de... de cette posture insensée [...] avec un peu plus de peps... !* »

Un peu plus de « *peps* » ? Serge Raffy abonde : « *Mais moi je suis complètement d'accord avec Sophie, regardez, c'est nous qui nous indignons ! C'est nous qui sommes en train de défendre le gouvernement français !* » Et qu'on se le dise, Serge Raffy est prêt à prendre les armes... de la rhétorique, évidemment, pour sonner le rappel à l'ordre : « *Je pense que ce gouvernement n'est pas dans une dérive autoritaire et il a été parfois beaucoup trop faible. On est en république, la république y'a des règles, il faut les appliquer.* » Un appel qui aura été visiblement entendu.

Le clou du spectacle : le complot ONU-LFI

Heureusement pour les téléspectateurs, nos éditorialistes vont finir par poser les vraies questions. À commencer par Serge Raffy : « *La grande question, c'est : "Qu'est-ce qui se cache derrière cette opération onusienne, quels sont les enjeux, c'est-à-dire qui essaie de salir un peu plus le gouvernement français ?"* » Et si Pujadas feint de s'étonner sur l'emploi de cette expression (« *salir ?* »), l'éditorialiste de L'Obs reprend de plus belle : « *Oui bien sûr, de salir le gouvernement français à quelques semaines des élections européennes. On sait très bien que là encore, il y a des jeux d'influence qui se font au niveau international.* »

Il est rejoint dans sa « réflexion » par Laurence Marchand-Taillade : « *Comme Serge, j'ai vraiment le sentiment qu'il s'agit d'une manipulation politique et d'ailleurs on ne sait pas qui a saisi l'ONU sur ces questions-là et ce serait intéressant de savoir qui a susurré à l'oreille de cette commission, le fait que la France puisse être un pays qui ne respecte pas les droits de l'homme ?* »

On y vient. La demande du HCDH serait donc le fruit de « *jeux d'influence qui se font au niveau international* », d'une « *manipulation politique* », voire même d'un

complot puisque quelqu'un aurait « *susurré à l'oreille de cette commission* ». Alors un complot, mais ourdi par qui? David Pujadas, fidèle à la tradition journalistique française d'agitation du « spectre des extrêmes », demande alors: « *C'est du pain bénit pour LFI, le RN?* »

Serge Raffy saute sur l'occasion: « *Quand une poignée de commissaires de l'ONU présente la France comme un pays de tortionnaires [Rires] forcément, c'est plus que du pain bénit, c'est même un miracle!* » Comme à son habitude depuis le début de l'émission³, il donne pied à Sophie Coignard qui perce un peu plus le mystère: « *Depuis samedi soir, [les députés et membres de la France insoumise] se sont succédé au pupitre pour reprendre exactement les mêmes termes, finalement, que ceux employés par M^{me} Bachelet, c'est-à-dire la dérive autoritaire, la police politique, le pays des droits de l'homme où les droits de l'homme sont foulés au pied, etc. [...] Dans cette concordance de langage et d'expression entre la commission des droits de l'homme de l'ONU d'un côté et un parti, disons, non gouvernemental comme la France insoumise, quelque chose est un peu choquant. De mon point de vue.* »

Il ne manque plus à Serge Raffy que d'en rajouter une couche, pendant que sa comparse acquiesce en fond sonore: « *Peut-être que politiquement cela s'explique aussi par la proximité de M^{me} Bachelet à une époque avec le gouvernement chaviste au Venezuela. Connaissant les rapports de la France insoumise avec le Venezuela, il y a une espèce d'axe si je puis dire qui est quand même assez troublant.* »

Le complot issu de l'axe « France insoumise-Bachelet-Venezuela » aura donc été mis au jour par LCI, sous le patronage de David Pujadas, à une heure de grande écoute. Nul doute que si nous avons été en période électorale, la loi anti-fake news aurait permis d'épingler l'émission de David Pujadas. Nul doute, non plus, que nos sondeurs anti-complotistes iront tout prochainement sonder l'éditocratie française, et que leurs résul-

tats seront repris par tous les grands médias.

ÉPILOGUE

Nous ne pouvions terminer ce panorama du rapport des éditocrates aux droits de l'homme sans évoquer quelques propos tenus dans l'émission « L'Info du vrai », animée par Yves Calvi. Le 18 mars, le journaliste de Marianne, Laurent Valdiguié, invité de l'émission, réagissait aux interdictions de manifestations. Selon lui, l'exprefet de Paris Michel Delpuech s'y serait montré réticent car, dans le cas d'arrestations massives (reprenant l'exemple du 8 mars où 800 personnes ont été arrêtées), « *il faudra rouvrir le Stade de France, ou le Parc des Princes* »...

Si Yves Calvi semblait alors vouloir calmer de telles ardeurs sécuritaires (« *Nous ne sommes pas au Chili dans les années soixante-dix, je suis désolé* »), il reprendra pourtant cette proposition à son compte le lendemain, 19 mars, avec un ton encore plus véhément: « *La question, elle est simple, et elle a été évoquée par nos invités hier. Si, en effet, les périmètres sont franchis, on doit procéder à des arrestations. Et ces gens-là, à un moment, l'acte de police, et des policiers, il consiste à mettre des gens... La seule solution, c'est dans un stade, avec tout ce que sur le plan historique et imaginaire, ça provoque. Après, on pourrait dire qu'aujourd'hui, ils sont prévenus.* »

On le voit, les éditocrates semblent nourrir un rapport pour le moins contrarié vis-à-vis de la question des droits de l'homme. Pour résumer en reprenant les mots de Jean-Michel Apathie, ils semblent souvent plus enclins à « *saucissonner leurs principes* », avec une inclinaison qui penche davantage du côté d'un grand patron du CAC40 que de celui de gilets jaunes lourdement blessés.

Énième démontage du mouvement des gilets jaunes, ces deux actes avec épilogue illustrent plus encore la déconnexion profonde et structurelle de l'éditocratie. Une éditocratie qui

se fossilise dans les plateaux, aveuglée par les mécanismes d'entre-soi et par l'idéologie partagée qu'elle répand quotidiennement. Une éditocratie qui dénonce un complot « ONU-France insoumise-Venezuela » quand une déclaration internationale vient un tant soit peu dérégler le logiciel des paroles tolérées. Une éditocratie au-dessus de toutes les règles, qui s'exprime partout en grande pompe pour fustiger les fake news, le complotisme ambiant, et ériger leurs propres médias en « remparts », sans visiblement s'apercevoir des propos complotistes qu'ils propagent eux-mêmes.

Si l'on a souligné les propos d'Yves Calvi sur la possibilité de parquer les manifestants « *dans un stade, avec tout ce que sur le plan historique et imaginaire, ça provoque* », notamment pour des Chiliens comme la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, on est en droit de se demander, comme le fait Jean-Michel Apathie: « *Est-ce qu'elle le sait ça, Michelle Bachelet?* »

[1] « *En France, les gilets jaunes protestent contre ce qu'ils considèrent comme une exclusion des droits économiques et de la participation aux affaires publiques. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre le dialogue, y compris le suivi des discussions nationales actuellement en cours et demandons urgemment une enquête approfondie sur les cas rapportés d'usage excessif de la force.* »

[2] Des journalistes politiques qui se sentent obligés de « défendre le gouvernement »? Bruno Roger-Petit a du souci à se faire tant la concurrence est grande! Pour rappel, ce journaliste avait été nommé porte-parole de l'Élysée, avant de devenir à l'automne 2018, « conseiller mémoire » auprès d'Emmanuel Macron.

[3] Outre la proximité et la complémentarité de leurs propos, on aura noté au moment de leur présentation par David Pujadas, que les deux hebdomadaires auxquels ils appartiennent, *L'Obs* et *Le Point*, affichent tous deux l'Algérie en « Une » de leurs magazines: « *Au cœur de la révolte* » pour l'un, et « *Dans les coulisses d'un tournant historique* » pour l'autre. Comme quoi certaines révoltes peuvent être légitimes pour nos éditorialistes, mais seulement lorsqu'elles n'ont pas lieu en France.

« DIVERTIR » EN HUMILIANT ?

Le 19 février 2019, M6 diffusait le premier épisode de l'émission « Le sens de l'effort ». Le concept : vingt-deux jeunes « inactifs », au chômage ou en situation de décrochage scolaire, participent à un « stage » organisé par un ancien militaire afin de leur inculquer la « motivation » et le goût de l'effort dont ils seraient naturellement dépourvus. Le résultat : une manière simpliste et très orientée d'aborder les difficultés économiques et sociales de la jeunesse, qui transforme en divertissement la mise au pas de jeunes soumis à une discipline arbitraire et vexatoire...

« Le sens de l'effort », qui fait mine de se pencher sur un problème social le fait à la façon des dames patronnesses du XIX^e siècle faisant la charité : avec condescendance, paternalisme, mépris, et avec une peur latente. Dès l'introduction, on nous décrit des cohortes de jeunes inactifs qui « **ne font rien de leur vie** » ou sont « **totale-ment oisifs** » : « Ils ne sont pas à l'école, ils ne sont pas dans l'emploi, ils ne sont pas en formation. Ils sont nulle part. [...] Et la situation serait d'autant plus préoccupante qu'il y aurait en France aujourd'hui trois millions de jeunes qui ne font plus rien de leur vie ». Tout au long de l'émission, la voix off multipliera ainsi les jugements aussi dévalorisant que peu étayés : ils « **ne font plus rien de leurs journées** », sont « **habitués à ne plus faire le moindre effort** » ou encore « **baissent les bras facilement** ».

« *Quand on veut, on peut* », l'expression prononcée plusieurs fois par le personnage central, est en fait le mantra de l'émission. Très rapidement, on comprend en effet que M6 ne va pas traiter des racines économiques et sociales du problème (la voix off ira même jusqu'à prétendre que « **rien ne prédisposait ces jeunes à l'échec** »!). Au contraire, ce sont les défaillances individuelles qui sont mises en avant. Et puisque le concept est d'« aider » ces jeunes à (traverser la rue pour) trouver un job, M6 a donc trouvé la personne tout indiquée : « *Un ancien militaire, Marius, ex-instructeur chez les commandos marine* » dont on apprend « *qu'il a créé un stage, destiné à aider ces jeunes à sortir du décrochage* ». Avec, dès la deuxième minute, un aperçu de ce qui attend les téléspectateurs pendant plus d'une heure et demie :

— Voix off : « *Et pour ces jeunes qui ont toujours tout abandonné, tenir jusqu'au bout va être difficile* »

— Marius : « *Je suis ici pour dispenser une formation. Mais attention ! Venez pas me chier dans les bottes !* »

HUMILIATIONS, VIOLENCE ET MENACES

Parcours du combattant, cohésion de groupe, rigueur, dépassement de soi... bref, le grand classique de l'entraînement militaire (sur les écrans). Mais l'émission ne se contente pas de montrer des « jeunes » courir, sauter, ramper dans la boue, attendre sous la pluie ou passer le balai dans les chambres. Il faut aussi qu'ils soient littéralement « domptés ». Un travail de soumission et d'humiliation (certains d'entre eux se feront marcher dessus, allongés dans l'eau, contre leur

gré) qui est délégué aux « instructeurs ». Extraits de ce que la voix off qualifie de « *langage cru et direct* » :

» *Mon prénom c'est « Patron » à moi, on m'appelle « Patron », partout où je suis c'est « Patron » ! Efface ton sourire ! C'est pas en glandant toute la journée ou en se levant à onze heures le matin en n'ayant aucun objectif qu'on peut avancer dans la vie !*

» *Me dis pas « ouais » à moi ! Parce que d'une main je peux t'arracher la tête !*

» *Oh vous me laissez parler ! Écrasez quand je parle !*

» *Moi je vais vous dire une chose les yeux dans les yeux : si vous avez envie de vous exprimer avec moi on peut s'exprimer. Ça sera pas un souci. Par contre c'est pas moi qui vais avoir mal ! On est bien clair là-dessus ?*

» *Me dites jamais « ouais » à moi, c'est toujours « oui » ! Jamais « ouais » à moi. Moi vous me dites jamais « ouais », c'est bien clair ?*

» *Si vous n'êtes pas prête, vous me le dites les yeux dans les yeux [...] vous repartez avec votre mère tranquillement chez vous et vous continuez votre train-train de vie de larve.*

» *Qu'est-ce que j'en ai à foutre de tes godasses, bonhomme ! Qu'est-ce que j'en ai à foutre !*

» *Quand on présente les couleurs, on est au garde-à-vous, on regarde droit devant. On se la ferme, je veux pas avoir un sourire. Alors si j'en entends un qui rigole pendant les couleurs, je vais lui faire un malin plaisir de m'occuper de lui.*

Ou comment faire la promotion de méthodes brutales, arbitraires et humiliantes, à heure de grande écoute... Et c'est bien la capacité à accepter ces brimades qui est encouragée (à une « jeune » qui se dérobe alors qu'elle est prise à partie, l'un des « instructeurs » crie, à l'adresse des autres, « *regardez comme ça sent la défaite !* »). Et aux « jeunes » qui auraient l'insolence de se rebeller, la voix off rétorque qu'« *ils ont en commun un problème avec l'autorité, et ce depuis longtemps* » ! Et si c'était M6 qui avait besoin d'être rappelée à l'ordre ? Sous ses airs de divertissement, l'émission n'est rien de moins qu'un prospectus pour la mise au pas des chômeurs et exclus du système scolaire, lesquels ne devraient leurs déboires qu'à leurs défaillances individuelles. Une mise en scène aux accents nauséabonds, qui révèle une fascination malsaine (et inquiétante) pour les valeurs martiales et érige l'autoritarisme le plus cru (et le plus bête) en vertu pédagogique et morale... Tout un programme !

« C L'HEBDO » CONTRE MONIQUE PINÇON-CHARLOT

« “Emmanuel Macron, le président des ultra-riches”, c’est la thèse que vous défendez dans ce dernier livre, vous allez nous expliquer pourquoi », claironne en début d’émission Ali Baddou, animateur de l’émission « C l’hebdou » sur France 5, qui recevait comme invitée le 2 février Monique Pinçon-Charlot¹. Le journaliste aurait pu se passer d’une telle promesse, car en réalité, Monique Pinçon-Charlot ne pourra guère expliquer quoi que ce soit: d’un tribunal médiatique à une discussion rigolarde entre amis journalistes, l’émission tenue par six chiens de garde va progressivement évincer l’invitée principale du plateau, et avec elle, les idées défendues dans son dernier livre.

C’est une émission cas d’école. Une émission qui est en actes la chronique du mépris que racontent justement les Pinçon-Charlot dans leur dernier livre. Une émission qui démontre — encore une fois — la difficulté d’exposer des idées radicales sur un plateau de télévision, gardé par des journalistes récidivistes dans leur hostilité aux travaux et idées des deux sociologues. Une émission de « débat » sur le service public, dont les dispositifs privilégient l’expression des éternels mêmes éditorialistes — une nouvelle fois — aux dépens des invités hétérodoxes.

Mais de quels journalistes parle-t-on, au fait? Nicolas Domenach et Maurice Szafran tout d’abord, respectivement chroniqueur et éditorialiste politiques à *Challenges*, ayant tous deux par le passé occupé des postes de direction à *Marianne*, et auteurs d’un énième livre relatant un énième papotage avec le président de la République. Précisons dès maintenant que ces derniers ont été épinglés pour leur régulière connivence avec le pouvoir politique, et que Maurice Szafran a été tout particulièrement visé par la société des journalistes de son propre hebdomadaire, qui déplorait lors de la campagne présidentielle de 2017 « [s]es interventions multiples et déplacées auprès de la direction et de l’équipe web, suite à la parution d’un article critique à l’égard de Macron [...]. Interventions relayant le coup de téléphone d’un communicant de Macron ».

Ça commence donc bien. Mais c’est sans compter la présence des trois autres chroniqueurs permanents de l’émission: Jean-Michel Apathie, que l’on ne présente plus, Émilie Tran Nguyen, présentatrice du 12/13 sur France 3, et Eva Roque, chroniqueuse dans le 5/7 d’Europe 1. Le tout animé par Ali Baddou, qui loin d’être un régulateur facilitant la parole de l’invitée, jouera le même rôle que ses confrères et consœurs.

C’est donc face à un tel plateau que Monique Pinçon-Charlot fut conviée non pas à « présenter » son dernier

livre — comme l’affirme le descriptif de l’émission —, mais à se défendre de l’avoir écrit en tant que sociologue, tout en étant sommée de répondre aux différents réquisitoires des journalistes.

DU GUET-APENS...

Commençons par quelques données quantitatives. Sur une émission de 54 minutes, le sujet dédié au dernier livre coécrit par Monique Pinçon-Charlot en sa présence dure 17 minutes. Le temps de parole de l’invitée au cours de ce plateau? 5 minutes. Soit moins d’un tiers de sa durée totale.

Tirons de cette première donnée deux considérations: la première, le dispositif médiatique consistant à réunir six personnes autour d’une table rend très difficile le développement d’idées qui sont par ailleurs minorées et disqualifiées dans les médias dominants. Dans ce cas, l’invitée semble même servir de prétexte au véritable objectif de l’émission: l’expression d’éditorialistes estampillés, délivrant une nouvelle fois un discours monochrome. Et c’est là la deuxième considération: plus des deux tiers du temps de parole sur ce plateau ont été trustés par les autres éditorialistes présents, en particulier par Jean-Michel Apathie, Nicolas Domenach et Maurice Szafran. Ces deux derniers, invités en tant qu’auteurs d’un livre-conversation avec Emmanuel Macron, ont eu pourtant tout le loisir de s’exprimer dans le premier temps de l’émission. Et de le faire sans que Monique Pinçon-Charlot ne soit présente. Mais l’éditocrate est une espèce insatiable: non contents de ce temps d’expression, non contents de s’exprimer même quotidiennement dans les médias dominants, les deux journalistes sont intervenus pour couper la parole de la sociologue, se poser en contradicteurs, répondre à sa place, et lancer des réquisitoires. Par leurs interventions intempestives, ils se sont donc ajoutés à la brochette des trois chroniqueurs permanents et de l’animateur.

Poursuivons : sur 5 minutes de temps de parole, Monique Pinçon-Charlot sera interrompue pas moins de treize fois. Dont trois fois avec l'impossibilité nette de pouvoir reprendre le cours des propos qu'elle était en train de tenir : une première fois concernant la guerre de classe menée par Emmanuel Macron et son gouvernement, une deuxième fois au sujet du parcours social, professionnel et politique du Président – avec l'idée que ce parcours met à mal l'idée du mythe d'un « candidat hors système » – et une troisième fois, lorsque le débat en vient sur la liberté de la presse. Pis : sur ce dernier point, la réponse amorcée par Monique Pinçon-Charlot a été tout simplement... coupée au montage !

Terminons cette série en notant que l'intervention la plus longue de Monique Pinçon-Charlot dure 55 secondes ; là où Jean-Michel Apathie, chien de garde omniprésent et à notre connaissance, nullement « invité du jour », sera libre de discourir sur la liberté de la presse pendant plus d'1 minute et 10 secondes sans être interrompu (nous y reviendrons).

...AU TRIBUNAL MÉDIATIQUE

Comme souvent, ces différents aspects quantitatifs laissent entrevoir ce à quoi a pu ressembler l'émission d'un point de vue qualitatif. Le but de l'émission n'était certainement pas de faire connaître aux téléspectateurs le contenu du livre des deux sociologues. Ou alors, on peut dire que les journalistes s'y sont collectivement (très) mal pris.

L'animateur n'avait de toute façon vraisemblablement pas lu le livre des Pinçon-Charlot. Comme d'habitude dans ce genre d'interview préparée à peu de frais, la première question d'Ali Baddou porte sur le titre de l'ouvrage, et la seconde... sur un autre titre, cette fois-ci tiré d'un entretien que la sociologue a accordé à Libération :

» Première question : « *“Emmanuel Macron, le président des ultra-riches”, c'est la thèse que vous défendez dans ce dernier livre, vous allez nous expliquer pourquoi. Mais d'abord, petit travail de définition : qu'est-ce qu'un ultra-riche, par différence avec un riche ?* »

» Deuxième question : « *Il y a aussi des questions d'attitude, ça, on en a tous été les témoins. Mais des questions d'attitude que vous, vous qualifiez de “mépris de classe”. Vous écrivez, c'était dans le journal Libération, “Macron c'est le capitaliste en chef qui mène la guerre des classes en France”. Les mots sont forts...* »



À cette seconde « question », la réponse de Monique Pinçon-Charlot, coupée au montage, durera dix secondes, rapidement écartée par la diffusion d'un extrait de la prise de parole d'Emmanuel Macron à Bourg-de-Péage, introduite ainsi par Ali Baddou : « *Alors, la parole à la défense et donc à Emmanuel Macron. Justement, puisque vous dites qu'il est le président des ultra-riches, on sait que l'étiquette lui colle à la peau dès qu'il est arrivé à l'Élysée, il s'en défend pourtant.* »

S'ensuivent presque 30 secondes d'un discours au cours duquel Macron affirme, en substance, s'être « fait tout seul » grâce à l'éducation qu'il a reçue, et qui lui a transmis le fameux « sens de l'effort ». On peut remercier « C l'hebdo » pour l'originale trouvaille que constitue cette « archive », qui avait déjà circulé en boucle sur toutes les chaînes d'information en continu. On peut également remercier « C l'hebdo » de profiter de la présence de Monique Pinçon-Charlot en plateau pour, selon un souci de l'équilibre sans doute, laisser « la parole à la défense » que nous n'avions certes pas encore entendue... On peut enfin remercier « C l'hebdo » d'élever le débat public grâce à l'échange qui suit :

— [Vidéo où l'on entend Emmanuel Macron] : « *Je suis sorti du système, on m'a pris pour un fada quand j'y suis allé. J'y suis allé contre le système politique en place. Je ne suis pas un politicien, je viens pas d'un parti qui vit depuis 30 ans ! Personne ne m'a aidé !* »

— Jean-Michel Apathie : « *C'est vrai ! C'est vrai...* »

— Ali Baddou [à Monique Pinçon-Charlot] : « *Qu'est-ce que vous dites, vous qui le voyez comme un pur produit du système ?* »

— Nicolas Domenach [qui prend la parole à la place de l'invitée] : « *C'est vrai, ce qu'il dit, c'est vrai, c'est incontestable. Ça ne correspond pas à votre schéma, mais c'est incontestable.* »

— Monique Pinçon-Charlot : « *Non, non. Pour moi au contraire, il y a eu une imposture qui a été créée, un “storytelling”, une création médiatique d'Emmanuel Macron comme soi-disant un candidat hors système, et nous, nous démontons tous les mécanismes de cette imposture. Parce qu'en réalité, il est vraiment dans le système, dès le départ. Alors il a raison, évidemment quand il dit qu'il est issu de la petite bourgeoisie d'Amiens, mais il n'en demeure pas moins que son parcours... [Coupée]* »

— Ali Baddou : « *Il a passé des concours anonymes de la République !* »

— Monique Pinçon-Charlot : « *Le travail des sociologues, c'est précisément de croiser la politique économique... [Coupée]* »

— Jean-Michel Apathie : « *Il faut avoir de la mémoire quand même. Quand vous dites qu'il a été candidat du système, il faut quand même dire deux choses assez simples hein. D'abord, il a été candidat hors parti, et ça, on n'avait pas vraiment l'habitude dans la V^e République de voir quelqu'un capable d'imposer sa candidature hors des partis. Et puis d'autre part, sans le travail de la presse sur le couple Fillon, Emmanuel Macron n'aurait jamais été élu président de la République. Donc quand on dit que le système a aidé Emmanuel Macron, une créature médiatique, le storytelling, c'est faire fi du désordre dans lequel s'écrit l'histoire. Et la présidentielle de 2017 s'est spécifiquement écrite dans le désordre le plus absolu.* »

Les journalistes en plateau acquiescent d'un signe de tête. Ali Baddou donnera-t-il cette fois la « parole à la défense » ? Relancera-t-il Monique Pinçon-Charlot pour qu'elle puisse « démonter les mécanismes de cette imposture » et parvenir enfin à « présenter son livre » un tant soit peu selon la promesse de l'émission ? Non. La parole est à Maurice Szafran, pour le début des réquisitoires.

RÉQUISITOIRES ENTRE TRIBUNS ET AMIS JOURNALISTES

Premier réquisitoire

« La méthode ! »

(M. Szafran, E. Roque et *Le Monde*)

— Maurice Szafran: « Il y a deux choses qui m'importent. Une que n'a pas dite Monique Pinçon-Charlot et une seconde qu'elle a dite, je vais commencer par ça. Vous parlez d'un travail de sociologues, c'est tout le problème en réalité. C'est tout le problème parce que, est-ce que c'est un livre qui répond aux règles de l'enquête sociologique — chacun pense ce qu'il veut —, ou est-ce que c'est un livre, et dans ma bouche ça n'a rien de déshonorant tout au contraire, est-ce que c'est un livre de militant? C'est ça la question que pose ce livre [Ah bon? NDLR] »

— Jean-Michel Apathie [rigolard]: « J'ai votre réponse ! »

— Maurice Szafran: « Je parle pas de vous en particulier [à Monique Pinçon-Charlot]. J'en ai marre. J'en ai marre, j'en ai marre des universitaires ou des scientifiques qui, utilisant le cursus, leur carrière, leur professorat, etc., dissimulent le fait qu'ils sont (et c'est légitime et c'est formidable) qu'ils sont des militants. »

— Ali Baddou: « Alors pour que tout le monde comprenne Maurice Szafran... Eva [Roque]? »

— Eva Roque: « C'est vrai que votre travail Monique Pinçon-Charlot avec votre mari a suscité beaucoup de commentaires, notamment une critique dans *Le Monde*. Une critique sur la méthode et notamment sur ce dernier chapitre dans lequel vous racontez ce que vous avez observé dans les beaux quartiers parisiens un samedi de novembre, l'affrontement entre des gilets jaunes et des bourgeois, devant une brasserie. Et c'est vrai que j'en reviens à poser la même question que Maurice Szafran: est-ce qu'au fond, c'est pas un livre politique ce livre que vous nous proposez aujourd'hui? »

Parler de « la circulation circulaire de l'information » inclut évidemment la circulation circulaire de l'indigence parmi les journalistes. Eva Roque ne formule pas d'interrogation propre concernant le livre, mais s'abrite plutôt derrière la remarque de Maurice Szafran, qui est elle-même une copie conforme de la critique très à charge formulée par *Le Monde* intitulée « Les Pinçon-Charlot, ex-sociologues », dans laquelle

Florent Georgesco fustige « l'honnêteté flottante » et l'absence de scientificité dans l'investigation des Pinçon-Charlot² — on croit rêver! — ainsi que... « l'intense promotion médiatique » du livre. On constate effectivement à quel point cette « promotion » est « intense »! Quant au fait d'entendre de tels journalistes tenir des « discours sur la méthode » concernant l'investigation qu'ils ne pratiquent quasiment jamais, ça se passe de commentaire.

On retrouve ici les sempiternelles mêmes disqualifications employées par l'éditocratie pour pilonner toute critique radicale du capitalisme. Ou comme nous l'écrivions à propos des réactions des éditorialistes suite à la publication du rapport d'Oxfam fin janvier: « C'est là une spécialité [de l'éditocratie], toujours prompt[e] à mentionner les orientations idéologiques de ses ennemis politiques comme autant de charges qui les disqualifieraient par principe. Il ne lui vient jamais à l'idée de "démasquer" nombre d'autres confrères et pseudo-"experts" qui s'expriment partout sous couvert de "neutralité" en affichant leurs orientations politiques voire leurs affiliations partisans, pour la seule (et mauvaise) raison que celles-ci ne le dérangent guère! »

Monique Pinçon-Charlot réplique d'ailleurs en ce sens, pointant ses deux voisins, Maurice Szafran et Nicolas Domenach, comme étant eux aussi deux « militants » politiques (ce qu'ils nient, évidemment), avant de devoir se justifier d'un travail de plus de vingt années sur la grande bourgeoisie française. Misère...

Deuxième réquisitoire

L'antisémitisme des gilets jaunes

(M. Szafran et J.-M. Apathie)

— Monique Pinçon-Charlot: « [Notre travail] empêche de mobiliser la théorie du complot parce que nous avons montré que [la bourgeoisie] est une classe sociale qui a parfaitement conscience de ses intérêts, et qu'elle a tous les moyens pour défendre ses intérêts, et aujourd'hui, au plus haut niveau de l'État, où c'est la finance, où c'est la banque qui est à l'Élysée. »

— Maurice Szafran: « C'est la banque qui est à l'Élysée? C'est la banque qui est à l'Élysée?! »

— Jean-Michel Apathie: « Ça fait peur. Ça m'a fait un peu peur à moi aussi cette phrase. Franchement hein. »

— Monique Pinçon-Charlot: « Oui. Un banquier. »

— Maurice Szafran: « Non non non non! "C'est la banque qui est à l'Élysée", c'est pas la même chose que "c'est un banquier, ouvrez la parenthèse, pendant trente-deux mois, fermez la parenthèse, de sa vie". [...] Parce que vous ne le dites pas vous, mais dans les manifs de gilets jaunes, on a évidemment franchi le stade d'après et vous êtes trop intelligente, trop cultivée et trop grande sociologue pour ne pas le savoir, que c'est la banque Rothschild. Personne ne dit que c'est Paribas, que c'est la BNP, que c'est le Crédit lyonnais, on parle de la banque Rothschild. Donc vous savez parfaitement que c'est dangereux de dire des choses comme ça ! »

Là encore, les outrances de Maurice Szafran vont contraindre Monique Pinçon-Charlot, non pas à développer le thème de la connivence entre l'État et le monde des affaires, mais à « s'inscrire en faux » et à démonter les accusations (sous-entendues, d'antisémitisme) de l'éditorialiste, générateur en chef de basses polémiques.

Troisième réquisitoire

« La presse, Madame, elle est libre ! »

(J.-M. Apathie et É. Tran Nguyen)

— Émilie Tran Nguyen: « Dans votre livre, vous pensez que c'est la presse qui a aidé à faire gagner Emmanuel Macron, en tout cas la presse acquise à sa cause selon vous. [Une déjà bien belle simplification: vous avez dit « méthode? » — NDLR] Vous citez plusieurs exemples: Bernard Arnault qui explique en mai 2017 pourquoi il vote Emmanuel Macron dans *Les Échos*, Pierre Bergé qui lui apporte aussi son soutien sans la moindre restriction début 2017 dans un tweet et puis dans leur ensemble, pas mal d'hebdomadaires vous dites, comme *Challenges*, *L'Express*, *Le Point*. *Challenges* détenus par Claude Perdriel, à qui vous dédiez d'ailleurs votre livre *Le Tueur* et le Poète, Nicolas Domenach et Maurice Szafran. Euh... Qu'est-ce que vous reprochez concrètement à Claude Perdriel et donc aux journalistes qui travaillent pour lui? »

Belle démarche que celle de la journaliste de France 3, qui consiste à mettre Monique Pinçon-Charlot en porte-à-faux face aux deux journalistes de *Challenges* qui l'entourent : rien de mieux en effet, pour le débat public, que de transformer le sujet de la critique radicale des médias en une affaire directement personnelle.

La suite de l'échange est à l'avenant : d'abord interrompue par Ali Baddou, Monique Pinçon-Charlot ne pourra pas développer la critique qu'elle porte contre le système médiatique. Littéralement assaillie par Jean-Michel Apathie, qui la prend directement à partie et de manière plus que véhémement pendant deux longues interventions, suivi par Nicolas Domenach voulant lui aussi témoigner de sa liberté, elle peut enfin s'exprimer... une dizaine de secondes avant d'être purement et simplement coupée au montage³ :

— Jean-Michel Apathie : « Mais Madame, vous ne pouvez pas dire, enfin... Avec tout le respect que j'ai pour vous, je trouve ça insupportable d'entendre dire que la presse a fabriqué quelque chose. C'est le jeu politique qui a fabriqué quelque chose. La presse on lui a reproché – présidentielle de 2017 – d'avoir fait le travail qu'elle a fait de sape, de destruction de François Hollande, mais c'est François Hollande qui est responsable de ce qui lui est arrivé. On a reproché à la presse d'avoir fait ce qu'elle a fait à François Fillon, mais c'est François Fillon qui est responsable de ce qu'il a fait. »

— Monique Pinçon-Charlot : « Alors attendez, monsieur... »

— Jean-Michel Apathie : « Et je voudrais juste terminer, je vous alerte juste parce que la presse, comme ça, vous êtes universitaire, il faut regarder les choses. Moi je me souviens d'un débat à cinq, le premier, l'unique qui ait existé, les cinq candidats sur TF1, ça doit être début mars. Eh bien la presse dit ce jour-là... parce que la presse est libre, et la presse n'est pas contrôlée par dix milliardaires. Parce que quand on dit que la presse est contrôlée par dix milliardaires, ça finit avec du lynchage de journalistes dans la rue. La presse le lendemain de ce débat dit : "Macron, très terne dans ce débat; l'un de ceux qui a dominé le débat, c'est Jean-Luc Mélenchon." La presse, Madame, elle est libre! Et ça il faut le dire. On ne le dit pas assez. »

— Monique Pinçon-Charlot : « Alors je reprends... »

— Nicolas Domenach : « Et les journalistes aussi hein. Pour ce qui est de Challenges, et je vais vous laisser répondre, pour ce qui est de Challenges, Maurice, lui, a cru très tôt à la victoire possible d'Emmanuel Macron et moi très très tard. Et je me suis pas privé pour faire des articles critiques. Donc c'est pour vous dire qu'il y a des espaces de liberté. »

— Ali Baddou [À Monique Pinçon-Charlot] : « Que répondez-vous à Jean-Michel ? »

— Monique Pinçon-Charlot : « Ce que je réponds, c'est que c'est vrai qu'il y a des raccourcis à l'oral, j'ai eu tort de dire "la presse", parce qu'en réalité aujourd'hui la presse et le monde politique, tout s'interconnecte... [Coupée] »

— Ali Baddou : « Et on voit qu'il y a de la tension dans le débat public, Jean-Michel... »

Une coupure grossière, que confirme Monique Pinçon-Charlot, que nous avons pu contacter : « Je disais donc qu'aujourd'hui le monde de la presse et celui de la politique sont parfaitement interconnectés et donnais d'ailleurs l'exemple du cercle "Le siècle", avec ses dîners mensuels qui réunissent, dans la



sociabilité mondaine, journalistes et politiques afin d'affiner la défense des intérêts de l'oligarchie. À ce moment-là, Jean-Michel Apathie fait comprendre qu'il est bien placé pour dire qu'il ne se passe rien de tel lors de ces dîners, et je lui réponds : "C'est toujours la même chose, circulez, il n'y a rien à voir..." Et là je ne peux pas aller plus loin, je suis de nouveau coupée par une des personnes présentes sur le plateau. »

Nous en sommes à 12 min 30 d'émission. Et on en restera là. En tout cas pour Monique Pinçon-Charlot, son livre, et ses idées. Le reste de l'émission sera consacré à une chronique de Jean-Michel Apathie sur « les intellos face aux gilets jaunes », au cours de laquelle l'éditocrate réussira l'exploit de revenir sur les propos de Luc Ferry⁴ en les qualifiant, tout rigolard, de « petit dérapage » (après certes avoir rappelé qu'ils avaient été unanimement critiqués). C'est dire si Jean-Michel Apathie sait où diriger ses colères et ses indignations. Au contraire des deux journalistes de *Challenges*, Monique Pinçon-Charlot ne sera même pas invitée à réagir : elle n'aura donc littéralement plus une seconde de temps de parole durant le reste de l'émission, évincée d'un plateau qui se terminera « à la bonne franquette », entre journalistes amis tout sourire, papotant comme au comptoir.

En définitive, cette séquence télévisuelle banale pose la question des conditions d'expression des discours hétérodoxes. Pierre Bourdieu l'avait démontré en allant sur le plateau d'Arrêt sur images en janvier 1996 : il est impossible de critiquer la télévision à la télévision⁵. Cette émission est une variante de cette démonstration : il est impossible de critiquer un pouvoir politique face à ses valets médiatiques.

[1] Le dernier livre des sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, *Le Président des ultra-riches. Chronique du mépris de classe dans la politique d'Emmanuel Macron*, est paru le 31 janvier 2019 aux éditions Zones.

[2] Extrait : « De quelle scientificité peut-elle se réclamer quand, face à la réalité sociale, ses défenseurs n'emploient aucune procédure d'investigation, et qu'au bout du compte ils l'observent en badauds ? »

[3] Voir la vidéo du passage en ligne sur notre site.

[4] Le 8 janvier, Luc Ferry avait déclaré sur Radio Classique : « Écoutez, franchement ! Quand on voit des types qui tabassent à coups de pied un malheureux policier qui est à terre, mais enfin ! Voilà, qu'ils se servent de leurs armes une bonne fois, écoutez, ça suffit ! »

[5] Lire « Analyse d'un passage à l'antenne » de Pierre Bourdieu, *Le Monde diplomatique*, avril 1996.

POUR CONTINUER, ACRIMED A BESOIN DE VOUS !

Depuis plus de vingt ans, Acrimed fait vivre une critique des médias indépendante et exigeante. Mais notre activité repose sur de faibles ressources financières. Pour poursuivre notre combat, nous avons besoin de votre soutien !

Jamais la critique des médias n'a été autant d'actualité. Dans cette période de mobilisations sociales, les valets médiatiques du pouvoir se déchainent. La concentration bat son plein dans la presse, et accentue la mainmise de quelques milliardaires sur l'information. La liberté d'informer, et le droit à être informé, sont remis en cause par des lois liberticides.

C'est pourquoi Acrimed est présente sur de nombreux fronts. Pour contester, mobiliser, porter des alternatives et faire de la question des médias une question politique. Et dans ce combat inégal face aux tenants de l'ordre médiatique, nous avons besoin de vous !

Comment nous soutenir ? En donnant, bien sûr. Et mieux encore, car Acrimed est d'abord et avant tout une association dont le combat est collectif : en adhérant ! Dons et cotisations ouvrent droit à déduction fiscale.

Comme nous, vous êtes pour une réappropriation démocratique des médias ? Vous pouvez commencer en vous appropriant un peu... Acrimed.



Adhérer
Acheter en ligne
boutique.acrimed.org

>> **Je fais un don** de soutien à Acrimed d'un montant de

>> **J'adhère** ou je renouvelle mon adhésion à Acrimed

- Cotisation de base : **40 €** Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants : **10 €**
 Revenus > 2000€ mensuels : **70 €** Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA : **5 €**

>> **Je m'abonne** pour un an (soit quatre numéros) à *Médiacritique(s)* à partir du n° ...

- Tarif adhérent : **10 €** Tarif normal : **15 €** Tarif de soutien : **20 €** (ou plus...)
 Union européenne et Suisse : **25 €** Reste du monde : **32 €**

>> **Je commande** (frais de port compris – pour les commandes groupées et pour l'étranger, nous contacter)

- Le t-shirt « La télé commande » (gris et bleu) : **13€**. XXL – XL – S (entourer la taille choisie)
 Le t-shirt « Opinons » (noir et bleu) : **13€**. **Homme**: L – S // **Femme**: M – S – XS – XXS
 Le tote-bag « Opinons » (noir et bleu) : **7,50€**
 Le magazine *Médiacritique(s)* : **3,50€** le n° (épuisés: n°s 1, 2, 11, 12, 18 et 23). N°(s)
 Le livre *L'Opinion, ça se travaille...*, aux éditions Agone : **12,50 €**.
 Le livre « *Au nom de la démocratie, votez bien !* », aux éditions Agone : **15 €**.
 Le DVD des *Nouveaux Chiens de garde* : **18,40€**.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Signature :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« **Action-Critique-Médias** », à l'adresse suivante :
Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris
Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : acrimedinfo@gmail.com

« AU NOM DE LA DÉMOCRATIE, VOTEZ BIEN ! »

Cet ouvrage, coédité par Agone et Acrimed, revient sur le traitement médiatique des élections présidentielles de 2002 et 2017. Sorti le 8 février 2019 en librairie, il est en vente sur notre boutique!

Les médias ont orchestré l'essentiel de la dramaturgie politique du second tour des élections présidentielles de 2002 et de 2017. Au débat démocratique qu'ils chérissent tant — et qu'ils piétinent si allègrement —, ils ont préféré des leçons de bienséance républicaine, de morale civique et de tactique électorale, inlassablement assénées aux électeurs déviants.

En collaboration avec les communicants politiques, les médias fixent l'agenda électoral, influent sur ce à quoi il faut penser et disposent du pouvoir de consécration (ou de stigmatisation) des candidats. Ce journalisme de prescription des choix électoraux légitimes et d'écrasement des opinions dissidentes, on l'a déjà connu en 1992 et en 2005 avec les référendums sur le traité de Maastricht et sur le Traité constitutionnel européen.

S'ils ne font pas toujours une élection, les médias cherchent à imposer un choix qui semble inéluctable. Le choix des maîtres. En 2002 comme en 2017, le rappel à l'ordre médiatique de l'entre-deux-tours eut pour fonction d'effacer le désastre du premier tour: « La récréation est finie! Au nom de la démocratie, votez! Mais surtout, votez bien! »

» Extrait de l'introduction

Le 21 avril. La date est devenue un nom commun. Commun aux partis politiques et aux médias pour décrire une crainte: celle de revivre un 21 avril. À l'envers pour la droite. Et à l'endroit pour la gauche. Comme le 11 septembre, il est inutile de donner l'année, on la connaît. Cette formule, « le 21 avril », désigne la peur de voir accéder, une fois encore, un candidat de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle.

En 2002, donc, la chute de Lionel Jospin au premier tour, l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second et la victoire — assurée — de Jacques Chirac donnèrent lieu à deux semaines d'agitation médiatique et politique où l'irrationnel ravitaillait l'escroquerie. Quinze jours d'incantation, d'accusation, de culpa-

bilisation, de condamnation, de moralisation, d'incitation... Une période unique dans la V^e République.

Unique? Presque. Quinze ans plus tard, rebelote. Cette fois, le public est rodé. Il connaît la chanson. En avril 2017, Marine Le Pen accède au second tour face à Emmanuel Macron. Exit François Fillon, le candidat de la droite dure. Exit Jean-Luc Mélenchon, le candidat de la gauche de gauche. L'agitation est moindre et la propagande plus policée, mais elle s'organise — sans concertation — contre un acteur qui excelle dans le rôle du méchant: Jean-Luc Mélenchon. Celui qui ne donne pas de consigne de vote. Celui qui ne joue pas le jeu républicain. À quelques nuances près dans les paroles et la partition, c'est la même chanson.

Mathias Reymond

« AU NOM DE LA
DÉMOCRATIE
VOTEZ
BIEN ! »

RETOUR SUR LE
TRAITEMENT MÉDIA-
TIQUE DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
DE 2002 ET 2017

ACRIMED | AGONE